



# SGC le mag'



[www.saint-genes-champanelle.fr](http://www.saint-genes-champanelle.fr)

Retrouvez-nous sur 

CHATRAT • BEAUNE-LE-CHAUD • BERZET • NADAILLAT • LASCHAMPS • THEIX • MANSON • FONTFREYDE • SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE • CHAMPEAUX • PARDON • THÈDES



### CENTRE DE MANSON

Beau, plus sûr,  
et prêt pour inspiRe  
P. 14

### 40 ANS !

L'anniversaire du Comité de jumelage P. 21

### 20 ANS !

L'anniversaire de la crèche municipale P. 23





## UN PEU DE RESPECT ?

Les agents de la commune assurent l'entretien des espaces verts publics. Débroussailliers, râteaux et herbes fraîches ne sont malheureusement pas leurs seuls compagnons. Quelques propriétaires de chien considèrent que ces espaces publics sont des crotoirs pour leur amis à quatre pattes. Résultat : projections, taches et odeurs désagréables.

Merci à tous de respecter nos agents et leur travail et d'emmener nos amis canins se soulager dans les fossés ou les espaces sauvages qui ne manquent pas dans notre commune.

## PLAN CANICULE

**Les chaleurs estivales sont déjà arrivées avec des pics caniculaires. Elles peuvent mener à des situations graves voire dramatiques. Voici les consignes pour que tout se passe au mieux.**

Préventivement, organisez vous en famille, entre amis ou entre voisins pour rester en contact rapproché avec les personnes fragiles ou isolées afin de vous assurer qu'elles sont correctement hydratées et les aider à éviter les sorties en pleine chaleur.

De plus, si vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à vous inscrire au registre communal des personnes vulnérables auprès du CCAS (04 73 87 35 10). Cette démarche est gratuite et confidentielle. Lorsqu'une alerte canicule sera déclenchée par la Préfecture, le CCAS vous contactera régulièrement pour s'assurer que tout va bien et vous conseiller en fonction de votre situation. Il déclenchera l'alerte en cas de besoin pour venir à votre aide.

Pendant la canicule, buvez régulièrement de l'eau, évitez l'alcool, humidifiez votre corps et ventilez-vous. Mangez en quantité suffisante des aliments salés même si vous n'en avez pas très envie. Évitez les efforts physiques, restez à l'ombre, fermez les volets le jour et ventilez la nuit. Enfin, si possible, c'est le moment de passer du temps dans des endroits frais : cinéma, musée, centre commercial, etc.

Soyez très vigilant avec les jeunes enfants qui se déshydratent très vite et dont la peau est encore particulièrement sensible aux rayons du soleil.

Enfin, en cas de malaise avec des maux de tête, des crampes et des nausées après avoir été exposé à la chaleur, appelez le 15.



**N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.**

MAUX DE TÊTE    CRAMPES    NAUSÉES

**Protégez-vous**

RESTEZ AU FRAIS    BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

Ent. François **PATRUNO** Plomberie Chauffage Sanitaire

**04 73 28 44 80** 20, route de Ceyrat 63122 BERZET

208, rue du Champclos 63110 BEAUMONT françoispatruno@orange.fr

06 48 74 09 73

**SAS BONNET**

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

63122 ST GENES CHAMPANELLE



Les célébrations des 40 ans du jumelage entre Saint-Genès-Champanelle et Kallmünz viennent de s'achever. Bien plus qu'un simple anniversaire, elles ont incarné ce que l'amitié, la solidarité et l'engagement citoyen peuvent accomplir lorsqu'ils se conjuguent au service d'un même idéal : celui de l'amitié entre les peuples. La confiance en l'avenir permet le rapprochement plutôt que la méfiance. Le lien entre nos deux communes a su traverser les crises et tisser, à chaque visite, à chaque échange scolaire ou culturel, une mémoire commune. Nous devons continuer à faire vivre ce jumelage en imaginant

de nouveaux projets, en impliquant les jeunes et en renforçant les liens entre nos écoles et nos associations pour une belle aventure à poursuivre ensemble !

Par ailleurs, nous avons appris avec incompréhension la décision de la préfecture d'interrompre définitivement, après la permanence du 30 juin, les prestations du bus France Services dans toutes les communes concernées. Ce service apportait un soutien précieux aux Champannelloises et Champannellois et garantissait l'accès pour tous aux démarches essentielles. Son retrait est d'autant plus étonnant qu'il faisait l'objet d'une large communication gouvernementale.

À Manson, les travaux de requalification de la traversée du centre-bourg viennent de s'achever. L'espace de voirie a été clarifié pour apaiser les circulations, renforcer la sécurité et redonner toute leur place aux mobilités douces. À cet effet, une zone de rencontre, limitée à 20 km/h et prioritaire pour les piétons, a été créée. Les aménagements mettent en valeur le petit patrimoine et les nouveaux murets ont été réalisés en pierres issues de la carrière du village.

Après l'ouverture du city-stade, lieu de rendez-vous régulier pour de nombreux jeunes, l'aire de fitness voisine vient d'être livrée ; elle contribuera à renforcer l'attractivité du complexe sportif. Par ailleurs, des échanges avec le club de running ont permis d'affiner le tracé du parcours de course autour des installations dont la concrétisation est prévue pour cet automne.

Sur le plan des mobilités, une excellente nouvelle se profile : la nouvelle ligne de bus régulière entrera en service fin décembre 2025. Dès la rentrée de septembre, la création de quais le long du tracé concrétisera ce nouveau service pour les habitants, apportant une réponse ambitieuse à nos besoins de déplacement durable. Une communication détaillée sur les fréquences de la ligne (circulant tous les jours) sera diffusée à l'automne.

Enfin, comment ne pas saluer l'exploit de notre club de rugby ? Les seniors, brillants en championnat régionale 2, ont décroché pour la première fois la montée en régionale 1. Ils ont porté haut les couleurs vertes et blanches. Leur parcours jusqu'en demi-finale du championnat de France, avec un style de jeu résolument tourné vers le mouvement, témoigne de la qualité de la formation, de l'engagement des entraîneurs et bénévoles ainsi que de l'alchimie entre jeunes et « anciens ». Avec plus de 110 enfants à l'école de rugby et un titre de champions AURA juniors, l'avenir sportif du club n'a jamais été aussi prometteur.

Bel été à tous.

**Christophe Vial**

Maire de Saint-Genès-Champanelle  
Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole



# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions ont eu lieu en Mairie, salle du conseil.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité sauf indication contraire de :

## Séance du 28 janvier 2025

Administration générale / Finances /  
Ressources humaines - Éric Hayma

- **ACCEPTER** de mandater du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme (CDG63) afin de lancer une procédure de mise en concurrence de mutuelles en vue de conclure une convention de participation en matière de santé.
- **ADHÉRER** à la mission d'Appui Territorial et à la prestation « secrétaire de mairie itinérante » proposée par le CDG63.
- **LANCER** une procédure de recrutement d'un gestionnaire comptable et financier suite à mutation.
- **APPROUVER** les modalités d'organisation de l'aide aux devoirs par la commune et autoriser le recrutement d'agents vacataires.

Environnement et développement durable  
Cécile Birard

- **APPROUVER** la convention fixant les modalités d'apport de déchets sur les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) du VALTOM.
- **DONNER** sous réserve un accord sur l'avant-projet d'aménagements du stationnement, de l'aire d'accueil et des cheminements afin de permettre au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme de lancer les phases de consultation en vue des travaux pour la mise en œuvre du Schéma partagé de gestion des Puys de la Vache, Lassolas, la Mey et Pourcharet.

Urbanisme / Aménagement du territoire /  
Vie économique - François Repolt

- **VALIDER** la convention de concession de places de stationnement pour le projet de résidence Séniors avec Assemblia.

Travaux - Jean-Pierre Malayrat

- **APPROUVER** le plan de financement du programme de travaux prévisionnels sur le groupe scolaire les Volcans au titre de l'année 2025 et déposer les demandes de subventions auprès de l'Etat au titre des programmes DETR et DSIL.

## Séance du 23 mars 2025

Administration générale / Finances /  
Ressources humaines - Éric Hayma

- **VALIDER** le tirage au sort de la liste préparatoire des jurés d'assises appelés à siéger à la Cour d'assises.
- **PRENDRE ACTE** de la tenue du rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2025.

- **ADOPTER** l'ajustement du tableau des effectifs en fonction des évolutions de carrière des agents.

Travaux - Jean-Pierre Malayrat

- **VALIDER** la convention de partenariat 2025 avec le chantier d'insertion Job'chantier pour l'entretien des espaces verts communaux (aires de jeux) pour un montant de 1 630 €, l'entretien des espaces verts métropolitains pour un montant prévisionnel de 22 820 € (remboursés par CAM), l'entretien des espaces verts du domaine de Chatrat pour un montant de 370 € pour la commune de Saint-Genès-Champanelle (convention tripartite avec Assemblia), la réalisation de travaux sur le petit patrimoine pour un montant de 11 410 €.
- **APPROUVER** les termes de la convention de financement avec la Fondation du Patrimoine pour un montant de subvention de 8 400 € pour la restauration de l'avoire de Theix et du four de Chatrat (29 k€ HT)

## Séance du 15 avril 2025

Administration générale / Finances /  
Ressources humaines - Éric Hayma

- **APPROUVER** les comptes de gestion et administratif 2024 ainsi que l'affectation des résultats (voir l'article dans ce numéro de SGC *le mag*).
- **FIXER** les taux d'imposition 2025 (+1 %) à :
  - Taxe foncière bâtie (TFB) : 43,94 %
  - Taxe foncière non bâtie (TFPNB) : 124,98 %
  - Taxe d'habitation (TH) : 13,91 %
- **VALIDER** l'adhésion de la commune à divers organismes et accepter l'appel à cotisations 2025.
- **ADOPTER** le budget primitif 2025 (voir l'article dans ce numéro de SGC *le mag*).
- **ACTUALISER** l'autorisation de programme et de crédits de paiements de l'opération Maison des Sports et des Loisirs (1 732 k€ TTC).

Travaux - Jean-Pierre Malayrat

- **VALIDER** le programme de travaux pour la réfection du câblage du complexe sportif suite à un vandalisme (8 100 € HT) en partenariat avec TE63.

Environnement et développement durable  
Cécile Birard

- **ACCEPTER** les propositions de la commission extra-communale sur la forêt concernant l'assiette des coupes et les travaux sylvicoles 2025.

# UNE MOBILISATION COLLECTIVE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX DU TERRITOIRE

La commune de Saint-Genès-Champanelle, en lien avec son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a engagé une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour offrir une vision objective des besoins des champannellois et définir les enjeux futurs.

Réalisée avec le soutien du bureau d'études Ithéa Conseil, cette démarche structurante s'inscrit dans une double logique : répondre à une obligation légale, tout en donnant un véritable élan à la réflexion locale en matière de solidarité, de lien social et de qualité de vie.

L'ABS a pour vocation de dresser un portrait social actualisé de la commune, d'analyser l'offre existante et d'interroger l'adéquation entre les services proposés et les besoins des habitants. Elle aborde de nombreux domaines : démographie, petite enfance, jeunesse, précarité, autonomie, santé, logement, mobilité...

Au-delà des chiffres, cette démarche prend tout son sens dans la mobilisation des acteurs locaux autour d'une réflexion collective et participative.

## LES TROIS ENJEUX IDENTIFIÉS À PARTIR DES PREMIERS CONSTATS DU TERRITOIRE COMMUNAL

Élaborée en plusieurs phases depuis février 2025, l'étude a débuté par un cadrage méthodologique et une première analyse socio-démographique. Elle s'est poursuivie en mars-avril par des entretiens approfondis avec les acteurs de terrain. Elle permet de valoriser les projets, les offres sociales déjà existantes, de définir des axes à prioriser et de faire apparaître de nouvelles préconisations concernant notre politique sociale globale.

À l'issue de cette première phase d'observation et d'écoute, trois grands enjeux ont été identifiés comme prioritaires :

- **Enfance et jeunesse** : permettre à chaque enfant de grandir et s'épanouir à Saint-Genès-Champanelle, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.
- **Lien social** : renforcer la cohésion entre les villages, encourager l'intégration, le partage, l'engagement citoyen et la mixité intergénérationnelle.
- **Seniors et perte d'autonomie** : accompagner le vieillissement pour que chacun puisse bien vivre chez lui et rester à Saint-Genès-Champanelle le plus longtemps possible.

## DES ATELIERS COLLABORATIFS POUR CONSTRUIRE DES RÉPONSES CONCRÈTES

En mai 2025, la commune a organisé trois ateliers thématiques réunissant une grande diversité d'acteurs du territoire : élus municipaux, représentants du conseil municipal



d'enfants, adolescents, membres du CCAS, agents des services municipaux enfance-jeunesse, responsables d'associations, représentants de l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR), du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de l'Artière, de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Val d'Artière, enseignants et parents d'élèves du groupe scolaire les Volcans et de la Caisse des Écoles, comités de village, responsable de la médiathèque, micro-crèche, assistantes maternelles, retraités, ainsi que le CPIE Clermont-Dômes.

Ces rencontres ont permis de partager les constats, compléter les diagnostics initiaux, identifier les manques dans l'offre actuelle et, surtout, de co-construire des pistes d'actions concrètes. Ces propositions serviront de base pour définir les orientations sociales de la commune dans les années à venir.

## UNE RESTITUTION POUR ANCRER UNE DYNAMIQUE

Le rapport final de diagnostic, rédigé par Ithéa, sera présenté prochainement en conseil municipal et au conseil d'administration du CCAS. Il viendra formaliser les enseignements tirés de la démarche et tracer les premiers jalons d'un plan d'action partagé.

L'Analyse des besoins sociaux de Saint-Genès-Champanelle illustre l'importance d'une action publique co-construite avec les partenaires, les associations et les habitants, en lien étroit avec les réalités locales.

## BILAN COMPTABLE 2024

L'exercice comptable 2024 présente une section de fonctionnement en excédent de 643 270 €, résultat supérieur aux prévisions établies au budget primitif en raison d'une part de dépenses contenues et maîtrisées malgré l'inflation générale et d'autre part de recettes en hausse (cantine, garderie, ALSH du mercredi, dotations, participation Caisse Allocation Familiale...).

Pour rappel, c'est l'excédent de fonctionnement qui permet d'abonder la section d'investissement pour l'exercice suivant afin de rembourser l'annuité du capital d'emprunt et financer les différents travaux, réalisations et achats de matériel en complément d'emprunts éventuels.

La section d'investissement affiche un déficit de 36 239 € sur l'exercice 2024. Ce résultat est compensé par le report du résultat 2023 (310 772 €).

Au titre des principaux travaux et acquisitions réalisés en 2024 pour un montant d'environ 580 k€, on peut citer de façon non exhaustive :

- la réfection du sol de gymnase avec la pose d'un tableau d'affichage numérique (145 k€) ;
- le financement des débuts des travaux du city-stade et de la Maison des Sports et des loisirs ( 255 k€) ;
- la réfection des sanitaires à l'école maternelle (16 k€) après ceux de l'école élémentaire en 2023 ;
- l'achat d'un véhicule pour les services techniques (15 k€) ;
- les travaux de consolidation de la salle de Laschamps (20 k€) ;
- la réfection de la toiture de l'église de Beaune (24 k€) ;
- l'aménagement de la cours de l'école et la reprise de l'abri en pisé (13 k€), l'aménagement de la ligne de cuisson à la cantine (5 k€), la rénovation du petit patrimoine dont

la fontaine de Manson (23 k€), les achats de divers outillages, mobilier et matériel informatique (47 k€), etc.

En reportant les résultats de l'exercice 2023, le résultat de clôture du compte administratif 2024 du budget général de la commune s'établit à 1 358 674 € en fonctionnement et 274 533 € en investissement.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice 2024	3 141 269 €	3 784 540 €	1 024 745 €	988 506 €
Reports 2023		715 404 €		310 772 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 1 358 674 €</b>		<b>+ 274 533 €</b>	

Un minimum d'environ 700 000 € en fonctionnement est indispensable pour débiter l'exercice suivant et faire face aux dépenses des premiers mois de l'année.

Aussi, le Conseil Municipal a décidé d'affecter 650 000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement afin d'abonder cette dernière pour l'année 2025, maintenant ainsi la section de fonctionnement à 708 674 € et portant la section d'investissement à 924 533 €.

Lors de la séance du conseil du 15 avril, le Conseil Municipal a approuvé les comptes de l'année 2024 ainsi que l'affectation des résultats.

## BUDGET PRIMITIF 2025

Un contexte économique incertain donne une prévision d'inflation générale de l'ordre de 2 % (source Insee) avec des coûts stables des énergies au niveau de 2024, voire en baisse en raison de la renégociation du contrat d'achat groupé avec le Conseil Départemental. Ces facteurs ont guidé la proposition de budget primitif 2025, établi conformément aux Orientations Budgétaires discutées et validées lors du conseil municipal du 25 mars.

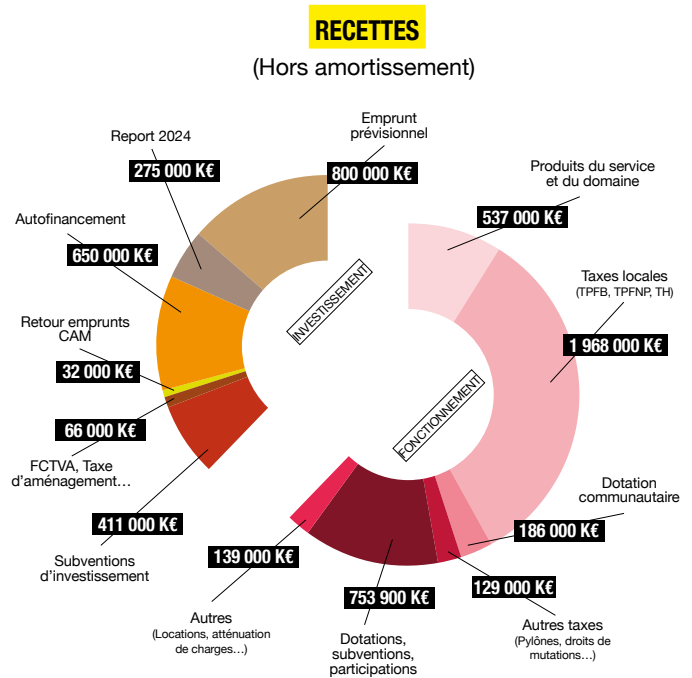
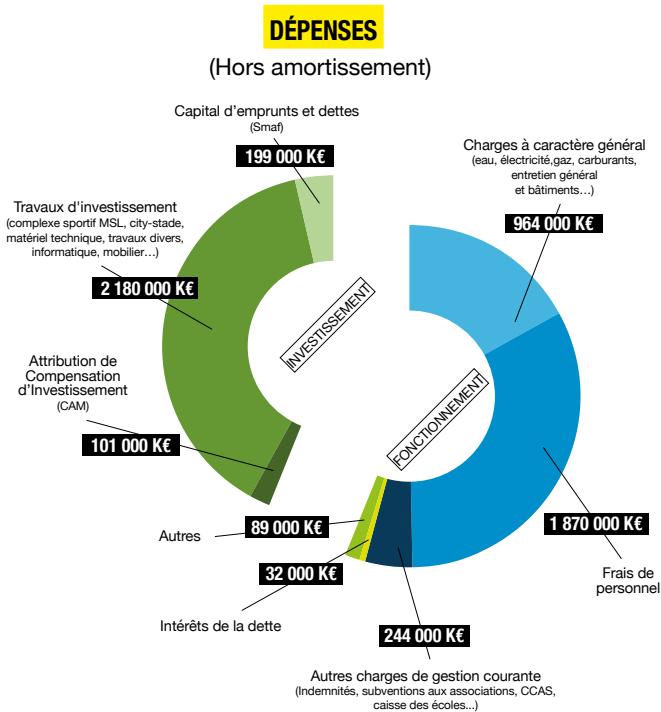
### FONCTIONNEMENT 2025

Les dépenses de personnel, principal poste des dépenses de fonctionnement, seront en hausse en raison de la loi de finances 2025 qui impose aux collectivités d'augmenter leur participation au régime de retraite et à la cotisation maladie (+30 k€ en 2025 pour atteindre +90 k€ en 2028),

ainsi que des évolutions de carrières et des recrutements pour satisfaire aux contraintes d'encadrement au périscolaire (+150 k€).

Les participations communales aux fournitures et matériel pédagogique pour les élèves des écoles élémentaire et maternelle ainsi qu'à la caisse des écoles (33 k€), le soutien aux associations (35 k€), au Centre Communal d'Action Sociale (30 k€) sont maintenues.

Côté recettes, on enregistre une baisse des dotations de l'État pour notre commune d'environ 10 k€ en raison de la « sous-exploitation » du potentiel fiscal de la commune. À noter qu'il faut composer avec 150 k€ de moins par an de dotations en comparaison de 2014.



Afin de maintenir un service de qualité à la population et poursuivre les investissements nécessaires, une augmentation de 1 % du taux de l'ensemble des taxes locales (Foncier Bâti, Foncier Non Bâti et Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et logements vacants) a été adoptée. Le taux de la taxe sur le Foncier Bâti passe ainsi à 44,38 % tout en le maintenant à une valeur inférieure au taux moyen départemental (44,94 % pour 2024). Pour le contribuable, cette augmentation est à mettre en regard de la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales, qui engendre un manque à gagner pour la commune dû à la compensation de l'État établie sur le taux 2017 sans tenir compte des évolutions sur les années suivantes.

### PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS 2025

- Fin de la réalisation de la 1<sup>re</sup> phase de rénovation du complexe sportif avec :
  - la création d'un city-stade pour un coût total de 130 k€ ;
  - l'installation d'agrès de renforcement musculaire et la création d'un parcours de course à pied dans l'enceinte du complexe (57 k€ TTC).

Programmes subventionnés pour l'ensemble à hauteur de 105 k€.

- Travaux de la 2<sup>e</sup> phase de rénovation du complexe sportif avec la Maison des Sports et des Loisirs, dont les vestiaires destinés au Foot et au Rugby, (1 450 k€) pour un montant total de 1 700 k€ TTC (subventions acquises 500 k€, en attente de la subvention Région sollicitée à hauteur de 300 k€).

- Différentes études de maîtrise d'œuvre relatives, entre autres, au projet de résidence seniors dans le bourg de Saint-Genès-Champanelle pour 120 k€.
- Travaux dans la salle de Fontfreyde (10 k€), dans l'église de Saint-Genès-Champanelle (75 k€), dans la cour de l'école (10 k€), l'achat de mobilier pour le self de la cantine (15 k€), la rénovation des accès aux courts de tennis (17 k€)...
- Maintien de l'investissement courant sur les diverses installations communales et les chemins ruraux à hauteur de 90 k€.
- Poursuite de la rénovation du petit patrimoine communal (lavoirs, fontaines) pour 50 k€.

Le programme de rénovation du complexe sportif (Maison des Sports et des Loisirs) est en partie financé par un emprunt prévisionnel à hauteur de 800 k€.

	BUDGET PRIMITIF 2025	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	4 512 165 €	2 577 211 €
RECETTES	4 512 165 €	3 557 706 €

La section d'investissement est présentée avec un **sur-équilibre de 980 494 €**.

Le budget primitif proposé intègre les reports de l'année 2024 ainsi que les opérations d'ordre aux amortissements.

Le conseil municipal, lors de la séance du 15 avril a adopté les taux des taxes ainsi que le budget primitif 2025.

# QUATRE ANS POUR NOTRE PLAN D'ACTION ALIMENTAIRE LOCAL ET DURABLE

En 2021, les habitants volontaires, des partenaires et les élus de la commune ont construit un Plan d'action Alimentaire Local et Durable en 3 axes et 15 actions. Il était présenté dans un dossier de *SGC le mag'* en hiver 2022 et sur *SGC le web*, notre site Internet. Plusieurs actions en ont découlé.

## LA RESTAURATION COLLECTIVE DU GROUPE SCOLAIRE LES VOLCANS

Opération la plus marquante et la plus visible du PALD, l'optimisation qualitative et quantitative de la restauration pour les écoliers a débuté dès 2021.

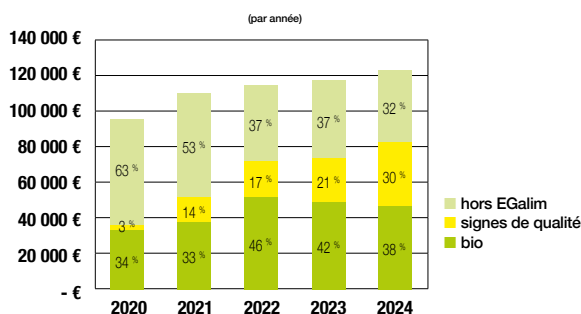
Qualitativement, les efforts ont porté sur l'approvisionnement en produits locaux et de qualité. Dès 2022, la Loi EGalim a été largement respectée avec 46% de produits bio et 17 % de produits alimentaires sous signe de qualité. De même, la part des produits locaux (issus du Puy de Dôme ou des départements limitrophes) a augmenté dans les achats du restaurant scolaire. Les échanges entre cuisiniers des restaurations collectives de la métropole permettent de découvrir toujours plus de producteurs locaux, voire de commencer à structurer des filières par produits. Globalement, la part « hors EGalim » de notre approvisionnement est passée de 63 % en 2020 à 33 % en 2024.

Quantitativement, ce travail a également permis de limiter l'impact de l'explosion du prix des achats alimentaires dans le prix de revient d'un repas. Néanmoins, le principal progrès a été réalisé sur la limitation du gaspillage alimentaire.

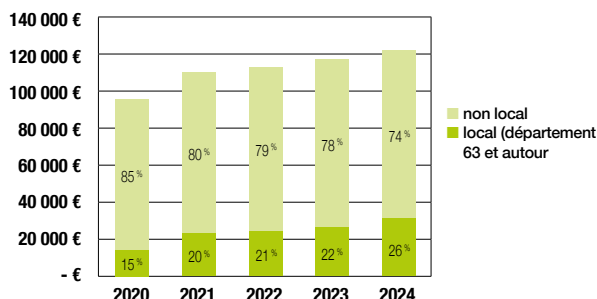
Le dispositif majeur est né de l'expérimentation d'un mode self avec des classes de l'école élémentaire. Après son évaluation auprès des élèves et des agents en charge de la cuisine et du service, il s'est avéré plus efficace que le service uniforme à l'assiette. Ce dispositif a ensuite été testé grandeurs nature avec quelques améliorations puis mis en place définitivement dans le réfectoire de l'école élémentaire à la rentrée de 2022. D'autres optimisations seront apportées au fil des mois et l'aménagement totalement finalisé sera effectif à la rentrée 2025 avec du mobilier supplémentaire.

En parallèle, au moins trois pesées sur une période d'une semaine sont réalisées depuis 3 ans par les élus municipaux concernés pour évaluer les restes alimentaires issus des assiettes des enfants des écoles maternelle et élémentaire et les restes de la cuisine. Elles permettent de différencier le gaspillage des enfants et le gaspillage en cuisine et ainsi de mieux cibler les pistes d'économie à explorer.

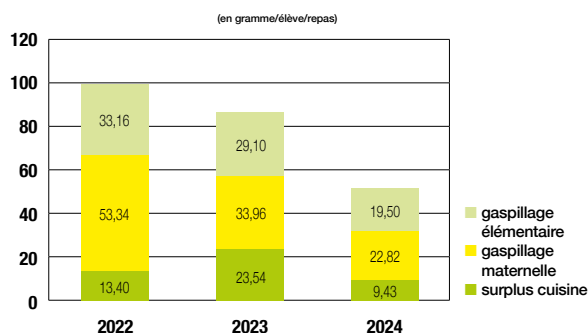
### Évolution du respect de la loi EGalim



### Évolution de la part des produits locaux dans les achats



### Quantité gaspillée en moyenne sur les pesées

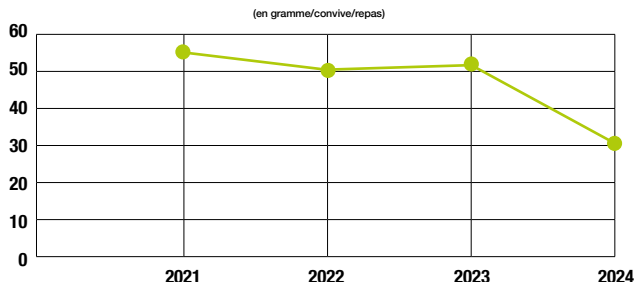


Par ailleurs, un gros effort a été fait par l'équipe de la restauration collective depuis 2021 pour adapter les quantités servies aux besoins de chacun et pour préserver dans la chaîne du froid ou du chaud tout éventuel reste alimentaire intact afin de pouvoir le réutiliser lors des menus suivants ou au goûter. Le gaspillage total par convive est ainsi passé de 56 g par repas en 2021 à 30 g environ en 2024.

Cette quantité est considérée par les spécialistes comme un minimum en dessous duquel il est très difficile de descendre.

Des marges de progrès restent encore à explorer sur l'approvisionnement local et/ou bio tout en maîtrisant les coûts, sur la diminution de la part des produits transformés (les pâtisseries sont quasi toutes « faites maison » depuis fin 2024) et sur l'association des parents d'élèves avec, par exemple, une commission « restauration collective ».

### Moyenne du gaspillage



Globalement, ces excellents résultats ont été obtenus en mettant bout à bout l'ensemble des actions engagées :

- la mise en place du self participatif ;
- le travail avec le cuisinier et son équipe mais aussi avec le personnel périscolaire qui assure le service et initie les élèves au self dès la Grande Section ;
- la sensibilisation des enfants lors des semaines de pesées et lors des repas à thème (menu Ferrandaise, menu végétarien) animés par l'INRAe avec les intervenants de Plan'EAT Kids,
- le goûter avec le pain, les fruits et le fromage qui n'ont pas été touchés par les enfants au repas de midi.

### LE FONCIER AGRICOLE ET LES CIRCUITS COURTS

En 2022, deux nouveaux jardins partagés ont vu le jour à Nadaillat et Fontfreyde en complément de celui de Laschamps. Ils permettent aux champannois concernés de produire sainement et localement une partie de leurs fruits et légumes. La même année, la Métropole et la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme ont créé la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Ceinture verte Pays d'Auvergne, une réflexion pour un magasin de producteurs de la zone UNESCO « Chaîne des Puys Faille de Limagne » émergeait et l'analyse du foncier agricole communal se concrétisait avec une bourse d'échanges entre agriculteurs animée par le Conseil départemental 63.

En 2023, le travail sur le foncier agricole s'est amplifié dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt du Plan Alimentaire Territorial du Grand Clermont et du Parc Naturel Régional Livradois Forez. En parallèle, le zonage agricole de la commune dans le futur PLUi a été travaillé dans le détail en concertation avec les agriculteurs exploitant sur notre territoire.

En 2024, la réglementation des boisements de la commune a été soumise à enquête publique et un travail sur le foncier forestier a été lancé sur quatre communes de la métropole dont Saint-Genès-Champanelle. Le PLUi a été validé en Conseil Métropolitain et le livrable du PAT (Plan



Inauguration de la 1<sup>re</sup> ferme de la SCIC ceinture verte Pays d'Auvergne, la ferme maraîchère du Rebond au Cendré



# T2C : ACHETER UN TITRE DE TRANSPORT

inspiRe et la nouvelle ligne régulière P39 desservant notre commune arriveront à la fin de l'année. En attendant, voici les titres de transport de la T2C et les moyens de les acquérir dès aujourd'hui avec les lignes actuelles... et futures, puisqu'il n'y aura pas de changement à ce niveau.

## LES TITRES DE TRANSPORT

- **Le billet traditionnel...** n'est plus aussi traditionnel puisqu'il est rechargeable et sans contact d'où son petit nom, BSC pour Billet Sans Contact. Le support coûte 0,20 €, payable à l'acquisition. Vous ne payez ensuite que vos trajets selon la formule que vous choisissez : trajet unitaire, pack 10 voyages, etc.
- **Le billet SMS :** avant de monter dans le véhicule, vous envoyez **TICKET** au **93001** et vous recevez immédiatement votre titre de transport par SMS en retour. Il faudra le montrer au conducteur en montant. Le prix du trajet unitaire sera débité sur votre facture d'opérateur téléphonique.
- **La carte Oûra :** vous pouvez l'acquérir à l'espace T2C au 35, rue Montlosier, à Clermont-Ferrand ou la commander en ligne. La liste des pièces nécessaires est disponible sur le site [t2c.fr](http://t2c.fr). Actuellement il s'agit de votre photo d'identité couleur récente, votre pièce d'identité, votre justificatif de domicile et 2 € pour les frais de support, en ce qui concerne le cas courant. Si vous voyagez en train, vous pouvez aussi la charger et l'utiliser sur le réseau TER Auvergne-Rhône-Alpes, les transports lyonnais TCL, grenoblois TAG et Stéphanois STAS...
- **L'application Clermoov :** elle est disponible sur l'Apple Store et Google Play. Vous pouvez la charger avec toutes les formules de transport directement depuis l'application. Vous validez ensuite votre trajet en présentant simplement le QR Code dans votre application au valideur dans le bus ou le tram. Elle permet aussi de calculer votre itinéraire et de débloquent un C.vélo. Pour ne pas se limiter aux bus et au tram, elle intègre aussi les services de TER SNCF, de Blablacar daily, des cars Région pour le Puy-de-Dôme et de C.vélo.

Enfin, deux rappels importants : après validation, un titre est valable 1h10 et circuler sans titre de transport valide vous coûtera une amende de 65 €.

## COMMENT ACHETER / RECHARGER ?

- Le plus courant mais pas le plus rapide : vous pouvez acheter un BSC avec un trajet préchargé auprès du conducteur en montant dans le véhicule. Le paiement n'est possible qu'en espèces. Préparez votre monnaie avant de monter pour ne pas ralentir le bus !
- Les distributeurs automatiques permettent d'acheter et recharger les BSC mais aussi de recharger les cartes Oûra. Ils sont disponibles à toutes les stations du tram et place Allard. Le paiement est possible en espèces et par carte bancaire.
- L'espace T2C (35, rue Montlosier) : indispensable pour faire établir votre carte Oûra.
- L'application Clermoov : comme nous l'avons déjà écrit, les titres de transport et abonnement peuvent être achetés directement depuis l'application. Tout en un sur le mobile, pas besoin de se déplacer !

L'e-boutique T2C : accessible sur [t2c.fr](http://t2c.fr) (le gros bouton bleu en haut de l'écran). Elle permet de commander et recharger la carte Oûra avec les titres de transport de votre choix.

## TARIFICATION SOLIDAIRE

Clermont Auvergne Métropole a souhaité la mise en place d'une tarification solidaire. Nommée **Solid'Air**, elle est disponible pour un quotient familial inférieur ou égal à 800 €, pour les étudiants boursiers, etc. Tous les détails sont disponibles sur [t2c.fr](http://t2c.fr), menu Titres et tarifs.

Pour conclure, n'oublions pas le plus agréable : bus et tram sont gratuits pour tous le samedi et le dimanche !

*solidarité*

## Arrêt du bus France Services

Malgré les services rendus aux champanellois, la préfecture a décidé d'interrompre définitivement les prestations du bus France Services dans notre commune après la permanence du 30 juin.

Les centres France Services les plus proches sont désormais les agences de Clermont-Ferrand :

- 18 ter, rue de la Fontaine-du-Bac
- 2, rue Henri Tourrette
- 15 bis, rue du Pré la Reine

et de Cournon-d'Auvergne au 15, impasse des Dômes.



# COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

C'est sous un beau soleil et avec un public nombreux que cette commémoration s'est déroulée.

Elle s'est chargée d'une symbolique particulière cette année puisque les enfants des 4 classes de CM du groupe scolaire Les Volcans ont rejoint les anciens combattants, les pompiers, les élus adultes et enfants. Leur participation active est la meilleure manière de transmettre le souvenir de cette période aussi douloureuse que chargée d'espoir.



Guidés par Mmes Geffroy, Lys, Marion, Mathieu et Valladier, ils ont entonné *Je chante avec toi, liberté* et la *Liberté* de Paul Éluard ainsi que des extraits du journal d'Anne Franck et un extrait de la lettre du grand-père d'une élève, M. Delquaire, écrite pour les 80 ans de la rafle de Besse. À l'heure où l'escalade se poursuit en Ukraine, où terrorisme

et génocide se font mutuellement la courte échelle en Israël et Palestine et où les USA déportent les indésirables dans des camps en pays étrangers tout en bayonnant la science et les arts, il est indispensable que les jeunes générations comprennent que notre liberté et notre sécurité ne seront jamais définitivement acquis.

## SECTION ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

La section des anciens combattants champannois a tenu son assemblée générale en avril à l'ancienne école de Fontfreyde. Elle s'est conclue par un repas convivial aux Ventres Bleus qui a réuni les anciens combattants, leurs amis et conjoints.

Le bureau de la section est maintenant composé de :

Président : Alain Boudet

Vice-président : Adrien Schuh

Président d'honneur : Jean-Michel Sadot

Trésorier : Joseph Fléchet

Secrétaire : Béatrice Boudet



M. Delquaire dans la classe de sa petite fille

Cette lettre a été lue ce 8 mai 2025 par Justine, petite-fille de Pierre Delquaire. C'est un extrait. Retrouvez l'intégralité de cette lettre en scannant le QR Code.



Je m'appelle Pierre Delquaire.

Le 3 avril 1944, j'ai 7 ans et je me suis préparé pour aller à l'école. Mais rien ne s'est déroulé comme prévu. Sur la place, il y a des soldats allemands, la milice et la gestapo.

Mon papa est Louis Delquaire, il est lieutenant et responsable des sapeurs-pompiers et membre de la Résistance.

Ma maman, Marcelle Fargeix a trois frères engagés dans la Résistance. Mon parrain, Jean a été arrêté le 16 décembre 1943 à Billom. On est sans nouvelles de lui.

Ce 3 avril 1944, il fait beau. Les adultes s'agitent autour de moi. Je n'ai pas encore compris que rien ne serait plus jamais comme avant. Je vais à l'école avec ma maman et ma sœur Madeleine et c'est bizarre parce que d'habitude, j'y vais seul.

Arrivé à l'école de filles, je vois des Allemands en train de défoncer la porte de la cave. Ils recherchent des armes. Ils ne les trouveront pas, elles sont sous l'estrade de l'institutrice.

À l'école où ma mère doit laisser ma sœur, je vois tous les enfants alignés contre le mur du préau avec les mains derrière la tête et tenus en joue par les Allemands. Ils cherchent les enfants juifs, ils ne les trouveront pas, ils ont été prévenus par Marie-Louise Legros.

J'ai peur, je lâche la main de ma mère et je m'enfuis. Les Allemands ont déposé des barricades en croix avec des rouleaux de barbelés au carrefour entre l'hôtel du Levant et la route de Compains. Mon tablier se prend dedans et reste arraché sur les barbelés. J'ai peur et les Allemands rient.

Ce 3 avril 1944 est un jour de peur et de terreur pour les habitants de Besse. Toute la journée, méthodiquement, ils arrêtent les Résistants. Ils défoncent les portes des maisons et ne sont pas hésitants. « Les bons Français », le milicien de Besse et ses 40 collaborateurs les ont bien renseignés.

Ce 3 avril 1944, les personnes impliquées dans la vie locale, facteurs, buralistes, receveuse des poste, cafetier, agriculteurs, ingénieur... ces personnes que je connais bien et que nous connaissions tous, sont arrêtés, menottés, frappés, moqués, embarqués à la gendarmerie puis dans un camion. Ces personnes sont des héros. Ils ont répondu héroïquement à l'appel du Général de Gaulle.

J'avais 7 ans le 3 avril 1944 et j'ai vu mon village déchiré par la guerre et par la haine.

Ce 8 mai 2025, j'ai 88 ans et je vous souhaite de ne jamais vivre cela.

J'ai passé ma vie à porter les valeurs humanistes de ma famille.

J'ai passé ma vie à porter la parole des résistants et des déportés pour qu'elle ne tombe pas dans l'oubli.

J'ai passé ma vie à transmettre les horreurs vécues par ceux que j'ai connus durant la seconde guerre mondiale.

Que vivent la Liberté, l'Égalité et la Fraternité !

# MANSON : LA REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

La commune a souhaité requalifier la traversée du centre-bourg ancien de Manson dans l'optique de clarifier l'espace de voirie, de résoudre un problème de sécurité et de marquer la place du piéton dans un environnement partagé. Le projet a donc redonné une lisibilité aux espaces, pacifié des circulations laissées sans organisation et mis en valeur certains éléments patrimoniaux.



Le carrefour de l'église



Mise en valeur de la fontaine



Les espaces végétalisés



La séparation des espaces piétons et de la chaussée est essentiellement visuelle. Le traitement des sols, sobre en enrobé noir, est en contraste avec l'enrobé grenailé des trottoirs et des carrefours.

Ceux-ci sont affirmés comme étant les portes de la rue du four. Ils sont aménagés pour refléter ce rôle de seuil d'un espace partagé. Des murets utilisant la pierre locale constituent des marqueurs visuels. Ils sont associés à des bancs en bois massif placés de manière à souligner les nouveaux espaces végétalisés.

La fontaine située au centre de la rue du four est mise en valeur. Le revêtement de pavés présent en pied de fontaine a été repris et les murs complètement rénovés.

Livrée fin mai, la traversée du bourg est complétée par l'intervention des services du département qui ont réalisé un nouvel enrobé rue de la rodade et devant l'église.

Les travaux ont été réalisés par Clermont Auvergne Métropole avec le soutien financier du Conseil départemental et du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise.

# ÉVOLUTION DU COMPLEXE SPORTIF

Les travaux se poursuivent sur le complexe sportif.

Après la finalisation du city-stade en avril, l'aménagement d'une zone dédiée aux agrès de renforcement musculaire a débuté en mai pour se terminer début juillet.



Cet ensemble d'appareils permettra à chacun, sportif ou pas, d'améliorer sa musculature en fonction de ses objectifs : éviter le mal de dos, préparer son *body summer*, améliorer ses performances sportives, etc. La plupart sont dotés d'une résistance réglable pour adapter la difficulté à ses possibilités. Tous sont équipés d'une fiche explicative et d'un QR code donnant accès à une vidéo démonstrative afin d'utiliser chaque appareil dans les meilleures conditions.

Avec le city-stade, ces deux réalisations permettent de disposer dès cet été d'une zone ludique et sportive qui complète les installations

existantes en les ouvrant à un public plus varié. L'accès à l'aire de fitness se fait par le tourniquet entre le gymnase et le city-stade.

En parallèle, l'aménagement de la nouvelle Maison des Sports et des Loisirs se poursuit conformément au planning prévisionnel. Après le terrassement et les travaux de maçonnerie, l'ossature bois a été posée. Le futur bâtiment devrait être hors d'eau dans l'été. L'objectif d'une fin des travaux en décembre 2025 est maintenu.

Enfin, l'aménagement d'une piste dédiée au footing et à la promenade est en cours de réflexion. Dès 2025 une première partie sera réalisée,

permettant d'avoir un aménagement cohérent entre le city-stade, l'entrée du complexe sportif, les buvettes et le parvis de la Maison des Sports et des Loisirs.

Et un petit message sur le civisme : l'ouverture du complexe sportif vers de nouveaux équipements extérieurs (le city-stade et l'aire de fitness) ne doit pas nous faire oublier les bonnes pratiques et le respect de ces lieux : accès interdit au gymnase et aux terrains de sports pour la pratique libre, ramassage de vos déchets, accès interdit à la zone de travaux grillagée et respect des équipements (coups, tags à proscrire).



## CAMPAGNE D'ENTRETIEN DES CHEMINS

Les chemins sont particulièrement vulnérables lors des orages. Plusieurs d'entre eux ont été dégradés de façon significative lors des deux dernières années.

Au printemps 2025, une campagne d'entretien conséquente a été lancée, associant les services techniques de la mairie et le gestionnaire de la carrière de Manson dans le cadre de la convention qui le lie à la commune.

Plusieurs chemins ont ainsi été traités au printemps :

- le chemin de la plane à Manson (au départ de Manson) ;
- le chemin reliant Chatrat à Laschamps (au départ de Chatrat) ;
- le chemin de la croix de Beaune ;
- le chemin de Thèdes à Champeaux ;
- le chemin de la souche à Fontfreyde ;
- le chemin reliant Pardon à Fontfreyde.



Manson



De Chatrat vers Beaune



De Champeaux à Thèdes

## environnement

### Remise en état du chemin de randonnée de Nadaillat

Le lycée agricole Henri Queuille de Neuvic en Corrèze a contacté notre commune via le formulaire de contact de notre site Internet. Son objectif : découvrir le volcanisme et les enjeux environnementaux inhérents à ces milieux et réaliser un chantier d'entretien d'espaces naturels.

C'est ainsi que le coordinateur du lycée et notre directeur des services techniques, Sébastien Brunet, sont entrés en contact. Après quelques échanges, une opération a été montée pour accueillir deux classes de seconde Nature-Jardin-Paysage-Forêt.



Les 1<sup>er</sup> et 2 avril, ces jeunes et leur encadrement ont procédé à la remise en état du chemin de petite randonnée (PR) de Nadaillat après qu'un zonage par priorités ait été effectué par nos services. En plein cœur de la montagne de la Serre, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de son rare relief inversé, ils ont pu mettre en œuvre leurs compétences *in situ*. De plus, ils ont appréhendé la chaîne des puys de l'intérieur en étant hébergés par *Espace Volcans* à Laschamps.

En parallèle des travaux, la commune a coordonné l'évacuation des déchets végétaux, notamment des épines noires et des arbres couchés en travers des sentiers, pour rendre immédiatement les chemins aux randonneurs dans les meilleures conditions. Le départ de cette randonnée facile de 2h se trouve au parking du cimetière.



Flashez le QR Code pour accéder au topo-guide.



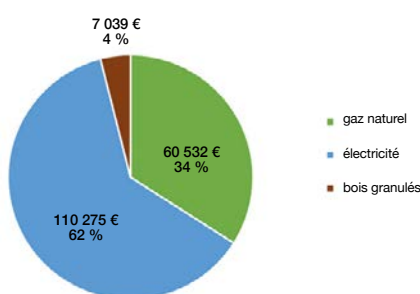
Le lycée agricole de Queuille

# ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : UN EFFORT CONTINU

En partenariat avec l'Aduhme, l'agence locale des énergies et du climat, la commune suit l'évolution des consommations et des dépenses énergétiques de son patrimoine bâti pour mettre en œuvre et programmer un plan d'action visant à atténuer l'impact du coût des énergies.

Groupe scolaire, gymnase, Maison des Associations, La Grange, mairie, salles de village... Une quinzaine de bâtiments communaux, soit plus de 7 000 m<sup>2</sup>, sont utilisés et chauffés. Le volume de consommation est d'environ 1 000 MWh pour une facture annuelle d'un peu moins de 180 000 €.

## RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR TYPE D'ÉNERGIE EN 2014



Le plan d'action en matière d'économies d'énergie est basé sur 4 axes qui sont menés de front :

- Mieux acheter l'énergie et bien dimensionner les contrats :** les puissances souscrites sont adaptées au plus juste des besoins des bâtiments et les contrats d'achat de gaz naturel et d'électricité sont négociés tous les 2 ou 3 ans via des groupements d'achats coordonnés par le Conseil départemental et en appui de l'Aduhme ;
- Réaliser des « petits » travaux d'économie d'énergies pour améliorer l'usage et amorcer la baisse des consommations :** ce sont des travaux ponctuels bénéficiant généralement d'un retour sur investissement rapide et qui se mènent au fil des

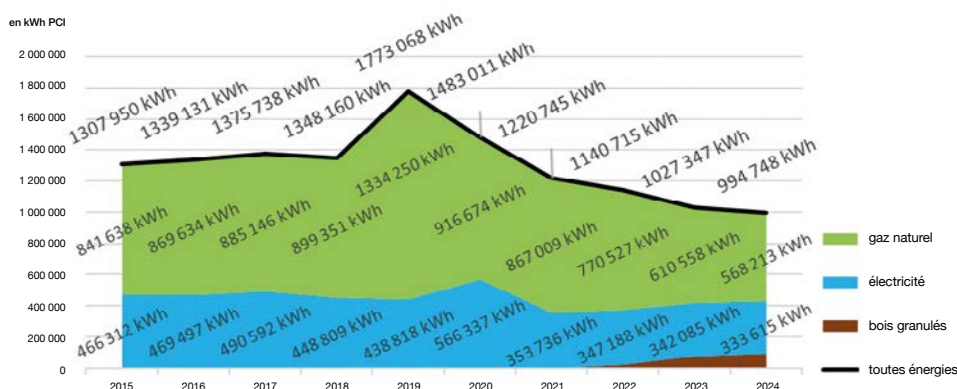
années. Par exemple, le passage progressif des éclairages en LED, la réalisation du calorifugeage des réseaux de chauffage sur tous les bâtiments alimentés au gaz naturel, le remplacement pluriannuel de menuiseries ou encore la mise en place de GTB (Gestion Technique du Bâtiment) permettant de mieux programmer le chauffage sur les horaires d'occupation afin de réaliser des économies sur les périodes d'inoccupation. La GTB est un outil de mise en place d'actions de sobriété ;

- Rénover ou construire de façon globale et performante :** le but sur les « gros » projets est de prendre en compte dès les phases d'études le futur coût de fonctionnement après travaux. Les extensions du groupe scolaire disposent d'une enveloppe thermique de plus en plus performante. La future Maison des Sports et des Loisirs, entre les stades de foot et de rugby, est en cours de réalisation avec une isolation renforcée et l'utilisation de matériaux biosourcés ;
- Diversifier les énergies et opter pour le renouvelable quand les opportunités sont présentes :** ce sont les orientations prises par exemple sur la Maison des Associations avec une chaufferie bois granulé et des panneaux solaires photovoltaïques ou sur la future Maison des Sports et des Loisirs qui sera chauffée par une pompe à chaleur.

Ces axes font l'objet d'arbitrages au gré des projets, des co-financements mobilisables et des capacités financières de la commune. C'est une stratégie à plusieurs vitesses avec des échéances de court, moyen et long termes.

Les effets de cette stratégie sont visibles et la baisse des consommations du patrimoine bâti est significative.

## ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ANNUELLES PAR TYPE D'ÉNERGIE



L'année 2019, forte en consommation suite à l'augmentation des surfaces à chauffer (extension du groupe scolaire, construction de la MANC) puis l'année 2020 dans le contexte particulier de la crise sanitaire ne sont finalement pas restées des années de références et la baisse des consommations liées à l'implication de tous est une franche réussite. C'est une combinaison du plan d'action, du plan de sobriété, d'une implication des utilisateurs et d'un suivi régulier des services communaux qui ont permis cette baisse de 43 % entre 2019 (année avec la plus forte consommation de nos équipements) et 2024.

Zoom sur les 2 bâtiments du patrimoine communal les plus grands et les plus consommateurs :

## ÉVOLUTIONS DES CONSOMMATIONS ANNUELLES PAR ÉNERGIE – SANS CORRECTION CLIMATIQUE

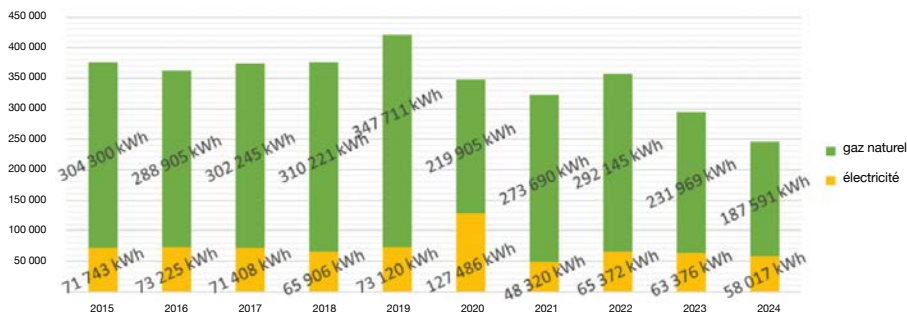
### GRUPE SCOLAIRE

En 2024, le groupe scolaire représente 39 % des consommations et 46 % des dépenses énergétiques de la commune. La baisse réalisée entre 2019 et 2024 est de 50 %.



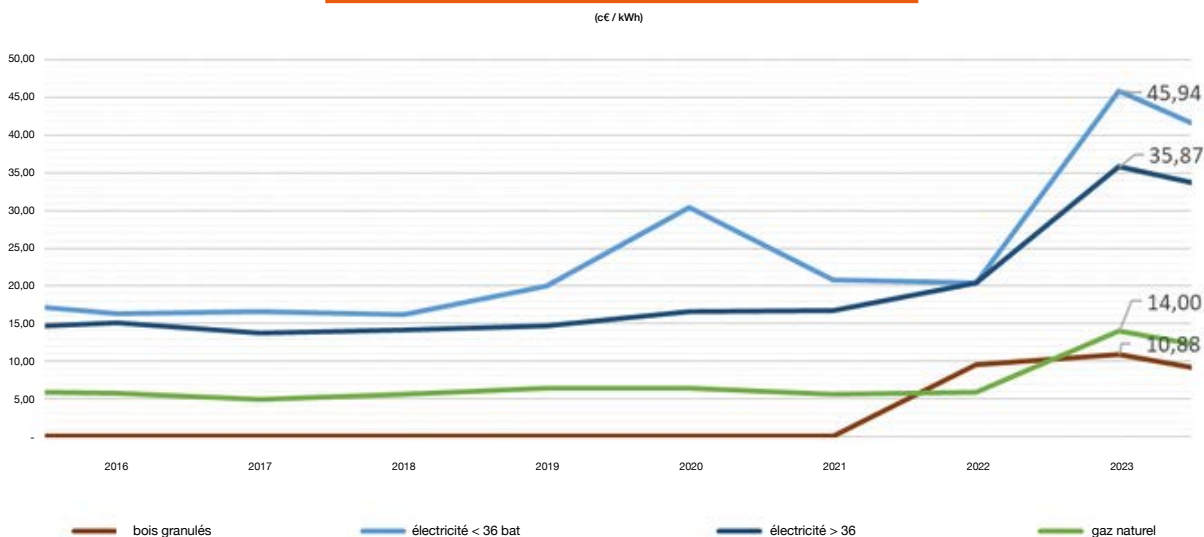
### GYMNASE

Il représente 25 % des consommations et 22 % des dépenses énergétiques de la commune. La baisse réalisée entre 2019 et 2024 est de 40 %.



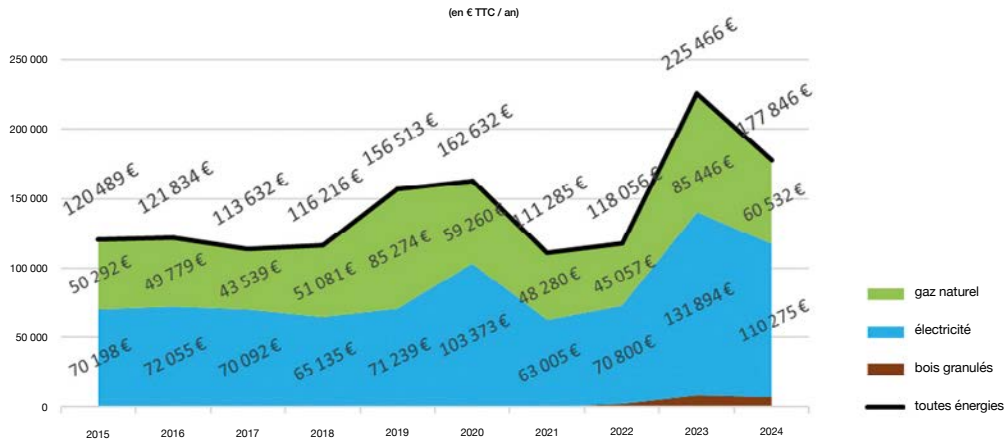
Malheureusement, ces baisses réalisées et constatées en matière de consommation d'énergie ne se traduisent pas du tout sur le budget de fonctionnement des dépenses d'énergies. En effet, dans le même temps, le contexte très inflationniste du coût des énergies que nous avons tous connu, comme les artisans et les entreprises, a également touché les collectivités locales.

## ÉVOLUTION DU COÛT UNITAIRE CONSTATÉ PAR TYPE D'ÉNERGIE



Entre 2019 et 2024, la baisse des consommations de 43 %, s'est traduite par une augmentation des dépenses de 14 %. Le coût des énergies a plus que doublé pour chauffer ou éclairer nos équipements. Les nouveaux contrats d'achat d'énergie devraient permettre de baisser les budgets, mais sans revenir aux montants d'avant Covid-19.

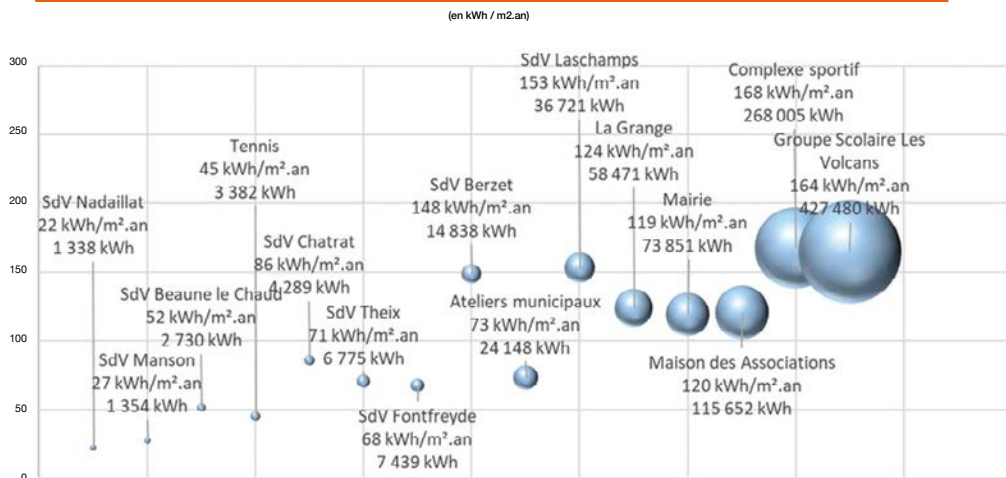
## ÉVOLUTION DES DÉPENSES PAR TYPE D'ÉNERGIE



Le bénéfice des économies d'énergie a donc été englouti par la hausse des prix des énergies. Mais si ces mesures d'économies n'avaient pas été réalisées sur le patrimoine des équipements publics Champanellois, c'est 300 000 € de plus qu'il aurait fallu dépenser entre 2020 et 2024.

Les résultats sont donc encourageants et la feuille de route reste encore d'actualité pour poursuivre le plan d'action. La performance thermique de nos bâtiments qui s'exprime en kWh/m<sup>2</sup> donne un bon indicateur sur les efforts à mobiliser. Sur le graphe ci-dessous, plus la bulle d'un bâtiment est volumineuse et plus le bâtiment est consommateur. Plus la bulle est haute et plus le bâtiment est énergivore ramené à sa surface. C'est donc en priorisant les actions sur les bâtiments dont la bulle est la plus haute et la plus volumineuse, sans négliger les autres sites, que les actions d'économies d'énergie seront les plus significatives.

## CONSOMMATIONS UNITAIRES DE CHAQUE ÉQUIPEMENT EN 2024 – AVEC CORRECTION CLIMATIQUE



**BATIMENT TRAVAUX PUBLICS AMENAGEMENTS EXTERIEURS**

**Société de Construction des Puy**

**04 73 87 05 42**

**FONTFREYDE - 63122 ST-GENES-CHAMPANELLE**

**S.A.R.L FOURNIER ROMAIN**  
**CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE**

NEUF & RENOVATION  
REPLACEMENT CHAUDIÈRE  
INSTALLATION GAZ  
CLIMATISATION  
DEPANNAGE  
POMPE À CHALEUR

**06 68 38 02 19**  
fournier.climat@orange.fr

**THEIX / 63122 ST-GENÈS-CHAMPANELLE**

SIRET - 752 365 858 0014

# LES ACTUS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

## Restauration et valorisation des puits de la Vache et Lassolas

Les puits de la Vache et Lassolas figurent parmi les volcans les plus emblématiques de la Chaîne des Puys – faille de Limagne, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Afin de préserver ce site naturel très fréquenté et permettre une visite sécurisée, des travaux sont programmés en 2026 et 2027 :

- reconfiguration du parking et création d'une aire d'accueil ;
- remplacement des équipements installés dans les années 2000 par des aménagements adaptés ;
- ouverture de points de vue pour améliorer la perception du paysage ;
- augmentation de la surface de pâturage ovin.

Avant et pendant le chantier, les visiteurs seront informés des tronçons temporairement fermés.

Cette opération est conduite par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme avec l'appui technique du Parc des Volcans d'Auvergne.



CHARTRE ARCHITECTURALE PAYSAGÈRE CHAÎNE DES PUY © P. VERNIER



CHOUETTE TENGMALM © O. ROULETANÈRE

## Suivi de la chouette de Tengmalm dans la Chaîne des puits

Depuis 2016, le Parc anime un groupe de suivi de cette petite chouette, réunissant l'ONF, l'Office français de la biodiversité, des étudiants du Lycée Agricole de Rochefort-Montagne et des naturalistes bénévoles. Un important travail de prospection par écoute est mené chaque hiver dans les forêts. L'objectif : mieux connaître sa répartition et son évolution dans la Chaîne des Puys, dans un contexte de changement climatique.

Le saviez-vous ? La chouette de Tengmalm est une espèce sensible, qui a besoin d'un environnement très spécifique pour vivre : les hêtraies-sapinières de montagne. Elle niche dans les loges creusées par le pic noir, ce qui la rend aussi dépendante de sa présence.

## Soutien à la gestion durable des forêts

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et Clermont Auvergne Métropole s'engagent pour la gestion durable des forêts et portent leur premier Plan Sylvicole Territorial, en partenariat avec l'association Sylv'ACCTES, des forêts pour demain.

Après une phase de construction avec les acteurs du territoire, le Plan Sylvicole Territorial entre dans sa phase de soutien aux propriétaires forestiers publics et privés : ils pourront bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux de gestion forestière conciliant écologie, social et économie. L'objectif est de favoriser la production de bois de qualité tout en préservant le climat, la biodiversité et les paysages pour les générations futures.



PLAN SYLVICOLE © PDUJVE



CHARTRE ARCHITECTURALE PAYSAGÈRE  
CHAÎNE DES PUY © P. VERNIER

## Un nouveau guide pour améliorer le paysage bâti de la Chaîne des puits

Le Parc vient d'éditer la charte architecturale et paysagère de la Chaîne des puits – faille de Limagne. Destiné aux particuliers comme aux professionnels, ce document répond au besoin de confortement des identités paysagères du territoire du patrimoine mondial de l'UNESCO et d'amélioration de la qualité architecturale de nos villages.

Le tome 1 présente un diagnostic de l'existant identifiant les types des bâtiments d'après leur histoire, usage, implantation, volumétrie et matériaux. Le tome 2 comprend des fiches techniques illustrées, avec des préconisations architecturales par typologie de paysages : montagne et lacs, marges du plateau des Dômes, coteaux et versants. Elles peuvent accompagner toute rénovation ou construction dans la Chaîne des puits et sa zone tampon. Un travail est conduit avec les collectivités qui souhaiteraient à terme inclure ces préconisations dans leurs documents d'urbanisme.

Ce guide est consultable en mairie ainsi qu'en pdf ou via une carte interactive permettant de zoomer à la parcelle : [www.parcdesvolcans.fr/chartearchi-chainedespuys](http://www.parcdesvolcans.fr/chartearchi-chainedespuys)

# 40 ANS D'AMITIÉ CÉLÉBRÉS PAR LE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Durant le week-end de l'Ascension, fin mai, les communes de Kallmünz et de Saint-Genès-Champanelle, ainsi que leurs comités de jumelage respectifs, ont célébré 40 ans d'amitié, de rencontres, d'échanges... Quatre décennies au cours desquelles se sont tissés des liens indéfectibles, sincères et durables entre champanellois et kallmünzois.



Né en 1984, ce jumelage trouve ses racines dans la volonté commune de construire l'Europe par le rapprochement des peuples, volonté relayée par l'engagement de chacun des maires et de leurs équipes dans les années 1980. Tout commence par l'accueil de nos correspondants allemands autour du magnifique char fleuri, aux couleurs du 40<sup>e</sup> anniversaire, réalisé par l'équipe du Comité de jumelage, avec la participation des écoliers. Puis, le 30 mai au soir, la cérémonie officielle a permis à chacun des représentants des différentes institutions d'exprimer les valeurs d'humanisme, de coopération, de partage, de dialogue, dans une atmosphère d'émotion partagée : après Christophe Vial, maire de Saint-Genès-Champanelle, ce fut le tour de Martin Schmid, maire de Kallmünz, puis celui de Christian Stolz, président du Comité de jumelage de Kallmünz, suivi de Gilles Gauthier, son homologue dans notre commune. Se sont également exprimés la sénatrice du Puy-de-Dôme Marion Canales, ainsi que Nicolas Bonnet, député de notre département, qui ont salué l'engagement des deux communes. À son tour, le Conseil Municipal des

Jeunes s'est exprimé, par la voix de Célestine Moinard Geffroy, Maire « junior » de la Commune. Evelyne Lacquit, en sa qualité de présidente de la Maison de l'Europe en Auvergne, a célébré à son tour les valeurs de démocratie, de dignité humaine, de liberté et d'égalité, de respect des Droits de l'Homme, sur lesquelles reposent ces échanges franco-allemands. Elle a également fait lecture d'un message de soutien de la Consule Générale d'Allemagne en France.

Puis, en présence des anciens présidents des Comités de Jumelage de chaque Commune et de Roger Gardes, ancien maire, les maires et présidents des comités ont procédé à la signature du Renouveau du Serment du Jumelage.

Chacun a bien sûr égrené, au fil des discours, les moments forts de l'histoire de ce jumelage, à commencer par les festivités qui ont marqué les 10<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> puis 30<sup>e</sup> anniversaires. Les intervenants ont salué le rôle majeur des adhérents, bénévoles, familles d'accueil, qui toutes et tous ont apporté leur pierre à l'édifice et contribué à faire vivre cette amitié. Une pensée a été adressée à la mémoire de celles

et ceux qui ont quitté ce monde. Au gré des souvenirs s'est exprimée la joie du partage et des moments de convivialité autour d'un bon repas ou d'une bière fraîche. Les gastronomies régionales ont à nouveau été fêtées lors de ces rencontres, autour du barbecue organisé au lendemain de la cérémonie officielle, puis de la soirée cabaret du samedi.

Les craintes inspirées par l'actualité internationale, celles de la guerre aux portes de l'Europe, du jeu complexe des super-puissances, sont venues rappeler que rien n'est inscrit dans le marbre et qu'il appartient à chacune des générations, l'une après l'autre, de poursuivre les efforts entrepris pour maintenir le devoir de mémoire et affirmer l'amitié entre les peuples, en se gardant de céder aux sirènes des intérêts partisans ou populistes. Pour cela les comités de jumelage doivent eux aussi se renouveler, c'est dans cet objectif que municipalités et comités de jumelage se tournent vers les nouvelles générations et travaillent de concert pour proposer, en 2026, des échanges entre jeunes d'âge scolaire. Ces initiatives et le programme d'échange seront abordés ultérieurement dans les supports de communication de la municipalité.



# FRELON ASIATIQUE : UN CADRE RENFORCÉ POUR UNE LUTTE EFFICACE

Depuis le 15 mars 2025, la loi « visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole » est entrée en vigueur.

Elle vise à structurer les moyens de lutte à l'échelle nationale et à les décliner à l'échelle départementale. Ses objectifs sont de :

- protéger les populations : améliorer la sécurité du public, des apiculteurs et de certaines professions impactées ;
- protéger les ruchers : diminuer la pression de prédation des frelons asiatiques à pattes jaunes sur les colonies d'abeilles, qui provoque des pertes importantes pour les apiculteurs et a un impact sur les productions végétales ;
- protéger la biodiversité : le frelon asiatique à pattes jaunes est une espèce exotique envahissante, prédatrice de nombreux autres insectes dont les pollinisateurs comme les abeilles.

## À Saint-Genès-Champanelle

M. et Mme Laporte sont apiculteurs à Berzet et membres actifs de la coopérative des producteurs de miel, structure recommandée par le Préfet du Puy-de-Dôme pour la lutte contre le frelon asiatique. Ils assurent une surveillance sur leur secteur et peuvent apporter des conseils aux habitants de la commune qui le souhaitent.

**Bernadette et Michel Laporte**  
6, chemin du Chalard,  
63122 Berzet  
Tél. 04 73 87 36 03  
06 43 40 43 92

## Conférence balade avec Apistoria

« Les enjeux des abeilles, des pollinisateurs et de leurs prédateurs pour la nature et les humains ».  
Rendez-vous le samedi 13 septembre, à 14h, au jardin-forêt *Brin de paille* (derrière les terrains de tennis).

Le dispositif mis en œuvre contribuera aussi à la surveillance des frelons asiatiques à pattes jaunes pour évaluer l'efficacité de la lutte dans un souci d'amélioration continue.

## COMMENT LUTTER ? DES PIÈGES À LA MAIRIE

Il ne s'agit pas de piéger aveuglément tout ce qui vole mais de lutter avec discernement. Tous les pièges ne se valent pas. Les solutions improvisées peuvent attraper des abeilles, des bourdons, des papillons ou d'autres insectes qu'on souhaite voir s'épanouir pour qu'ils poursuivent leur mission vitale de pollinisateurs.

Il existe aujourd'hui des pièges conçus pour cibler spécifiquement le frelon asiatique, sans nuire aux autres insectes avec, par exemple :

- un appât naturel et sélectif, qui attire exclusivement les frelons asiatiques ;
- une double ventilation qui optimise la diffusion ;
- un panier intérieur qui facilite le retrait des insectes piégés, tout en préservant l'efficacité du dispositif ;
- une conception robuste, pensée pour durer sans générer de déchets superflus.

Avec l'appui de la Coopérative des producteurs de miel dans le Puy-de-Dôme, la Mairie met à disposition des habitants volontaires des pièges type bouchon à fixer sur un pot à confiture. Vous pouvez venir en mairie aux horaires d'ouverture pour en récupérer un par foyer à condition de signaler vos captures sur la plateforme prévue à cet effet : <https://www.frelonsasiatiques.fr>.

Le pot doit être partiellement rempli avec un mélange constitué d'un tiers de bière, un tiers de sirop de fruits rouges et un tiers de vin blanc ou rouge. Le piège doit ensuite être installé à l'ombre et à environ 1,20 m de hauteur, à proximité de fleurs, d'arbres ou d'arbustes mellifères ou

## FRELON EUROPEEN VESPA CRABRO



## FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



proches d'anciens nids. Si vous avez déjà repéré des frelons asiatiques, il suffira de placer le piège sur leur passage, toujours à l'ombre et en hauteur. Lorsqu'un frelon asiatique est capturé, laissez-le dans le piège. C'est le meilleur appât pour attirer ses congénères !

Les efforts conjoints et adaptés des apiculteurs, scientifiques, particuliers et collectivités locales sont essentiels pour contenir la prolifération du frelon asiatique et minimiser son impact sur la biodiversité et l'apiculture française. La nature a besoin de notre action et de notre respect !

# « GRAINES DE GENÊTS » 20 ANS ÇA SE FÊTE !

Jeudi 3 juillet 2025, la structure petite enfance a célébré ses 20 ans lors d'un moment festif, organisé par les membres de l'équipe de la crèche avec le soutien de la municipalité.

Cette soirée, chaleureuse et conviviale, a réuni élus, membres du personnel communal, partenaires, familles, enfants et anciens collaborateurs. Elle a été ponctuée de discours, d'animations diverses pour les enfants et les adultes, d'une exposition photos et d'un buffet salé préparé par le cuisinier de la restauration scolaire. Un gâteau d'anniversaire, très apprécié, est venu clore cette soirée.

Ouverte en 2005 en halte-garderie, la structure fonctionnait la matinée et le mercredi en journée complète, avec deux professionnelles. Face à une demande croissante confirmée par une enquête sur les besoins sociaux, elle est devenue, en 2010, un multi-accueil ouvert de 7h30 à 18h30, avec une capacité de 15 enfants et a, depuis 2021,

l'appellation de « petite crèche » comptant aujourd'hui 6 professionnelles.

Ce 20<sup>e</sup> anniversaire a été l'occasion de saluer le travail des équipes, l'engagement de la municipalité, des partenaires institutionnels et la confiance des familles, qui font vivre cette crèche au quotidien. Une belle illustration de ce que peut représenter une structure petite enfance : un lieu d'accueil, de lien social et de bienveillance.

L'équipe actuelle : Corinne Rouveure (directrice en poste depuis 2005), Julie Orban (directrice adjointe en poste depuis 2013), Maelys Delorme (auxiliaire de puériculture en poste depuis 2014), Lucie Lafaure (CAP AEPE en poste depuis 2015), Emilie Audebert (CAP AEPE en poste depuis 2021), Alyssia Dabert (CAP AEPE en poste depuis 2023).

Allocution de Mme Taragnat, vice-présidente de la CAF, entourée de Corinne Rouveure, responsable de la crèche, Christophe Vial et Régine Bruguère, adjointe à l'Enfance et aux Affaires scolaires

Les équipes, d'hier et d'aujourd'hui



# LES ÉVÉNEMENTS DE LA CRÈCHE ET DES ÉCOLES



## Printemps créatif et gourmand pour les tout-petits

Le printemps a soufflé un vent de fête et de créativité sur les tout-petits de la commune. À l'occasion de Pâques, les enfants de la crèche municipale, et ceux accueillis avec leurs assistantes maternelles dans le cadre du Relais Petite Enfance, ont partagé un moment convivial lors d'une joyeuse chasse aux œufs organisée dans le jardin de la crèche. Convivialité, rencontres et chocolat étaient au rendez-vous, pour le plus grand bonheur des petits gourmands.

Les festivités ne se sont pas arrêtées là. Dans une démarche d'éveil artistique, le centre d'initiation à l'art « 1000 formes » est intervenu auprès des enfants de la crèche et du RPE. À travers plusieurs projets autour des saisons, les jeunes participants ont été invités à découvrir l'univers des arts plastiques : manipulations, jeux de textures, expérimentations de couleurs et formes... Un moment riche en découvertes sensorielles, adapté aux tout-petits.

## Grande lessive artistique et collective pour tous

Jeudi 20 mars, les habitants de la commune étaient conviés à un événement artistique unique dans l'enceinte de l'école.

À l'occasion de la Grande Lessive, une installation artistique éphémère et internationale, les enfants de l'école maternelle et élémentaire, de la crèche municipale et ceux accueillis dans le cadre du Relais Petite Enfance, ont exposé leurs créations.

Le thème de cette édition « du papier, des papiers, vos papiers », a permis aux plus jeunes comme aux plus grands de laisser libre cours à leur imagination et de s'exprimer à travers des œuvres réalisées à partir de papier, selon leurs compétences et leur sensibilité artistique.

Ce jour-là, près de 500 œuvres ont été suspendues à des fils tendus à l'aide de pinces à linge, formant ainsi une installation éphémère et colorée, témoignage d'une belle collaboration de tous les enfants et d'une créativité débordante.



À la recherche d'un mode de garde  
pour votre enfant ?

Le Relais Petite Enfance est à votre écoute pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans le choix du mode de garde le plus adapté à vos besoins. Découvrez les solutions disponibles sur la commune et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé.

Contactez le RPE au 06 73 63 43 45

## PREMIERS SECOURS : MIEUX PROTÉGER LES TOUT-PETITS AVEC LE RPE

**La formation aux gestes de premiers secours est un enjeu crucial dans le secteur de la petite enfance où la vigilance et la réactivité peuvent faire toute la différence.**

Conscientes de cette responsabilité, 5 assistantes maternelles de la commune ont récemment suivi une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail), organisée sur deux jours. 4 assistantes maternelles de la commune de Ceyrat sont venues compléter l'effectif.

Cette formation initiale permet d'acquérir les gestes essentiels pour intervenir efficacement en cas d'urgence, tant pour assurer sa propre sécurité que pour porter secours à un enfant : alerter les secours, effectuer les gestes qui sauvent, identifier une situation dangereuse et prévenir les risques professionnels.

Tout au long de l'année le Relais Petite Enfance municipal joue un rôle clé dans la professionnalisation des assistantes maternelles. Il recense leurs besoins de formation, facilite les inscriptions et met à disposition des organismes formateurs des salles communales nécessaires au bon déroulement des sessions.



## CANTO L'OPÉRA

Trois classes de CM de l'école élémentaire ont participé au projet Canto l'Opéra proposé et dirigé par Catherine de Marnhac, Conseillère Pédagogique en musique. Les élèves ont collaboré avec deux classes de CM de l'école Jean Zay de Beaumont.

Durant toute l'année scolaire, les élèves ont appris des passages d'opéra célèbres. Des répétitions mensuelles ont eu lieu avec Catherine de Marnhac.

125 élèves se sont produits sur scène pour nous proposer un magnifique concert clôturant ce projet le samedi 10 mai 2025, à l'Opéra de Clermont-Ferrand.



## Succès du Prix des Bébés Lecteurs

Chaque année les médiathèques de la métropole clermontoise proposent le « Prix des Bébés Lecteurs », une initiative culturelle destinée à éveiller les tout-petits à la lecture.

De novembre à avril, une sélection de six albums jeunesse est soumise au vote des parents, des professionnels de la petite enfance... et des enfants eux-mêmes !

Dans notre commune, la crèche municipale et le relais petite enfance se sont pleinement investis dans cette action, en facilitant l'accès aux livres en partenariat avec la médiathèque de Saint-Genès-Champanelle. Parents et assistantes maternelles ont ainsi pu emprunter les albums et déposer leur bulletin de vote directement à la crèche ou au RPE, rendant l'expérience simple, accessible et conviviale.

Ce sont plus de 50 bulletins qui ont été récoltés, témoignant de l'enthousiasme suscité par cette initiative. Pour cette édition, les enfants accueillis chez leur assistante maternelle et à la crèche ont plébiscité l'album « Moi moi moi » de Ghislaine Herbéra, tandis que les adultes ont été conquis par « Trois chatons dans la nuit », de Audrey Poussier.

Pour retrouver l'ensemble des résultats du vote de l'agglomération clermontoise, rendez-vous sur le site : [www.bibliotheques-clermontmetropole.eu](http://www.bibliotheques-clermontmetropole.eu)

TRANSACTION - ESTIMATION - LOCATION  
[www.lesclesdechloe.fr](http://www.lesclesdechloe.fr)



☎ Pour estimer votre bien,  
appelez quelqu'un du coin !

Jocelyn BENONY 06 76 76 21 02

Vos 3 agences familiales à votre service  
Le Cendrieu, Chatel Guyon, St Beauzire

les clés  
de chloé



## La caisse des écoles

La découverte des châteaux de la Loire et la découverte de la romanité à Nîmes sont les thèmes des deux voyages pédagogiques des élèves de CM en cette fin d'année scolaire. Ces voyages sont co-financés par les familles et l'OCCE (coopérative scolaire) mais ont aussi comme point commun d'être financés par la caisse des écoles municipale. De quoi s'agit-il ?

La caisse des écoles est gérée par un comité d'administration composé d'élus et de parents d'élèves qui a pour objectif d'accompagner et de faciliter des actions pédagogiques mises en place par l'école élémentaire et l'école maternelle grâce à une subvention municipale annuelle spécifique d'un montant de 18 000 €. Elle soutient la réalisation de sorties pédagogiques, le recours à des intervenants extérieurs, les déplacements (piscine, patinoire, dictée du Tour de France...), l'achat de jeux, de livres à la bibliothèque de l'école, contribue aux spectacles de Noël et participe aux projets pédagogiques des deux écoles.

Les projets présentés par les deux écoles sont étudiés en fonction de critères définis par le comité de la caisse des écoles : projets collectifs profitant à plusieurs classes, projets favorisant l'accès à l'art, la culture, le patrimoine, l'environnement, le civisme, la santé, les pratiques sportives innovantes. Ces projets doivent être en lien avec le projet des écoles, le projet éducatif municipal, le projet pédagogique du périscolaire et, si possible, co-financés. Le comité de la caisse des écoles est particulièrement vigilant à diminuer le reste à charge des familles lors de la répartition de cette subvention.

Exemples de projets pédagogiques soutenus par la caisse des écoles : gestes de premiers secours, activité yoga et relaxation, éducation artistique cirque, voyages sonores, rencontres sportives interclasses (USEPIX), voyage astronomie à Toulouse, voyage culturel et patrimoine à la Bourboule, voyage culturel et sportif à Vichy, journal d'école...

## ENGLISH DAY À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Vendredi 14 mars, les élèves de l'école élémentaire ont participé à un **English Day** organisé et animé par les enseignantes et les conseillères pédagogiques en langues vivantes. Cette journée, dédiée à l'apprentissage de la langue anglaise, est intégrée aux projets Erasmus, soutenus par la municipalité.

Cette année, c'est l'Inde (fête de Holi et Diwali) qui a été mise à l'honneur. Les élèves ont participé à des ateliers en langue anglaise (*Happy Family, Memory*, activités manuelles, civilisation, création d'un mini-book...). Sur cette période, Eve Delarbre, de l'association Maya Dahra, a initié les élèves à la danse indienne. À l'issue de cette première approche, ils ont présenté deux chorégraphies dans la cour de l'école, en fin de journée.

Le restaurant scolaire a également été associé au projet en proposant un menu indien : samoussa, poulet tandoori, crème à la cardamome et safran. La décoration de la salle de restauration a été réalisée par les élèves.



Diwali, la fête des lumières

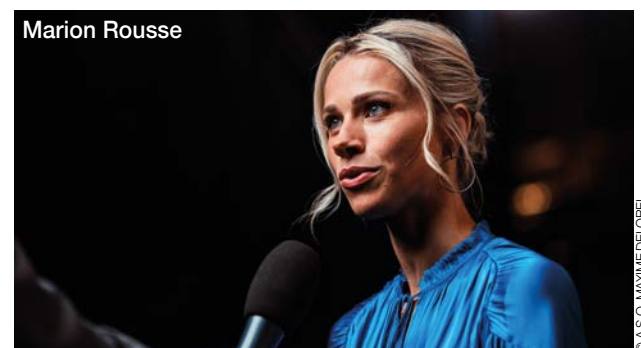
## LA DICTÉE DU TOUR DE FRANCE

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à la dictée du Tour de France le vendredi 28 mars après-midi.

Ils étaient près de 400 élèves de la métropole clermontoise à participer à cette manifestation qui s'est déroulée dans l'amphithéâtre de la Rotonde à Clermont-Ferrand en présence de Marion Rousse, directrice du Tour de France Féminin, et de la clermontoise Marjorie Veyssière, membre de l'équipe de France de 400 mètres en relais.

La dictée du Tour de France est une initiative éducative et sportive pour promouvoir la pratique du cyclisme mais aussi du sport en général.

Les élèves de Saint-Genès-Champanelle étaient d'autant plus motivés que deux étapes du Tour de France traversent le Puy-de-Dôme cette année dont l'étape du 14 juillet qui passe dans notre commune.



Marion Rousse

© A.S.O. MAXIME DELOPEL



# DG PLOMBERIE CHAUFFAGE

**Neuf & Rénovation - Dépannage**  
**Entretien & remplacement de chaudières**

*Salle de Bains clé en mains*

**06 42 09 66 73**

Rue de l'École - 63122 BERZET  DG Plomberie Chauffage

# “SANS DÉCHETS, JE PRÉFÈRE MON QUARTIER” AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 24 mai matin, le Conseil municipal des enfants, appuyé par les comités des fêtes, a invité les habitants des 12 villages de la commune à débarrasser leur environnement des déchets qui les encombrant.

Malgré les herbes hautes, les bénévoles mobilisés ont permis de ramasser 254 kg d'objets qui n'avaient rien à faire dans la nature, sans compter quelques encombrants à Thèdes, Pardon et Laschamps.

Dans le détail et par ordre croissant, Champeaux : 0,5 kg, Beaune : 1 kg, Fontfreyde : 4,5 kg, Chatrat : 8 kg, Berzet : 10 kg, Theix : 10 kg, Nadaillat : 10 kg, Manson: 20 kg, Pardon : 30 kg, Thèdes : 60 kg et Laschamps : 100 kg.

Attention à l'interprétation des chiffres qui traduisent tout autant le nombre de bénévoles, la proximité d'axes de passage, le type de déchets de l'année, etc., que le niveau d'incivilité locale.

De l'avis de la majorité des participants, les villages étaient plus propres qu'en 2023 où 230 kg avaient été ramassés sur seulement 6 villages.



La matinée s'est conclue par un pot de l'amitié offert à tous, avec un petit cadeau utile de Clermont Auvergne Métropole qui prêtait le matériel de ramassage.

Les chiffres vont dans le bon sens, l'esprit citoyen et la propreté de tous les champanellois rendront peut être inutile une prochaine action de ce type.

## *vie municipale*

### Ateliers “d'autodéfense intellectuelle”

Chaque année depuis 2016, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF 63) propose de cofinancer des actions dans le cadre des Semaines de la Parentalité. Le service enfance-jeunesse de la commune a répondu à l'appel à projet pour cette année 2025 en proposant deux journées d'ateliers autour des médias, du numérique et de l'autodéfense intellectuelle avec l'intervention de Joris Darphin par l'intermédiaire de l'entreprise Agora Dazibao.

Entre fake news, manipulations et déluge d'informations, il est devenu essentiel de sensibiliser les jeunes, comme les moins jeunes, à la diversité des médias classiques et au développement des nouveaux réseaux d'informations. Le samedi 5 avril, des ateliers entre pairs ont permis de rassembler ados, parents et grands-parents sur des créneaux différents. L'occasion de partager des



questionnements parfois communs autour de l'utilisation du numérique et des médias et de permettre à chacun de développer son esprit critique.

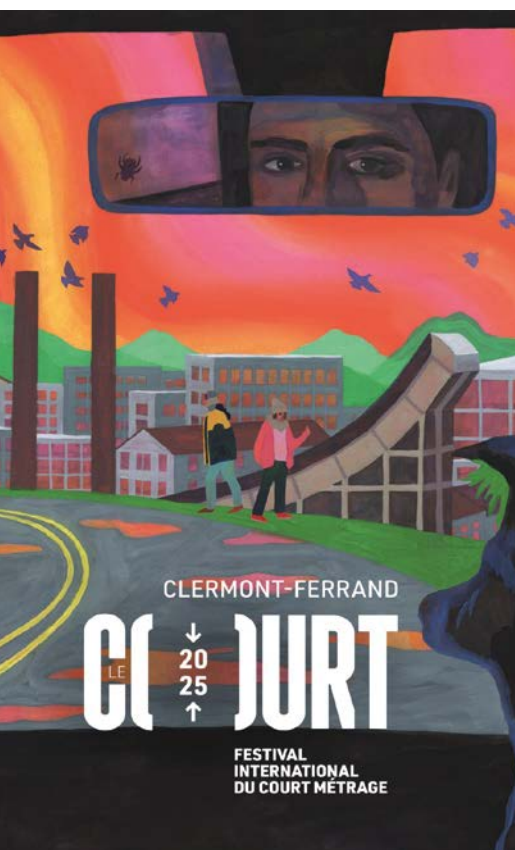
Le dimanche 13 avril, ce sont 33 personnes toutes générations confondues qui se sont réunies pour déceler les différents biais cognitifs et décrypter les discours manipulateurs. Un moyen d'échanger en petits groupes pour différencier les faits objectifs des interprétations subjectives et identifier les mécanismes de transmissions de fake news à grande échelle.

Dans un objectif de continuité éducative, et afin de clôturer ce cycle, une formation sera proposée aux professionnels de l'enfance-jeunesse de la commune. Les échanges constructifs des deux ateliers ont permis de mettre en lumière les besoins et attentes des participants et agrémenteront le contenu de cette formation.

La mobilisation lors de ces deux journées encourage les services à proposer de nouvelles occasions de se réunir et de partager des expériences sur des sujets divers autour de la parentalité.

# COURT MÉTRAGE : UNE JOURNÉE CINÉMATOGRAPHIQUE INOUBLIABLE

La commission culture a proposé le 4 avril le programme « Coups de Cœur du Festival » en partenariat avec *Sauve qui peut le Court-Métrage* et le concours de *Plein Champ* (association des cinémas en Auvergne).



La municipalité est très attachée à ce rendez-vous annuel qui fait la part belle aux enfants du groupe scolaire des Volcans avec deux séances pour les maternelles le matin et deux autres pour l'école élémentaire l'après-midi. Les enfants de l'école maternelle d'Aydat ont aussi bénéficié de cet événement. Les séances du matin ont été spécialement conçues pour les plus jeunes, avec des films adaptés à leur âge, colorés et éducatifs. Les enfants ont été transportés dans des univers magiques, où l'imagination et la créativité étaient à l'honneur. Les rires et les applaudissements ont résonné dans la salle, témoignant de l'enthousiasme des jeunes spectateurs. Comme d'habitude, tous ont été attentifs et captivés par les films.

La séance du soir pour les adultes a permis de poser son regard sur ce qui se passe ailleurs : le Liban, la Bosnie-Herzégovine... des sujets forts en émotion.

Les films présentés ont abordé des thèmes variés, allant de la guerre et ses conséquences à des histoires plus légères et humoristiques. Ces courts métrages ont ouvert une véritable fenêtre sur le monde, permettant aux spectateurs de découvrir des cultures et des réalités différentes.

Pour clore cette journée riche en émotions, le film d'animation « Beurk... les bisous » a apporté une touche de légèreté et de joie. Ce film, avec son humour et ses personnages attachants, a su captiver le public et a permis de terminer la journée sur une note enjouée.

Les spectateurs, enfants et adultes, ont exprimé leur enthousiasme et leur satisfaction à l'issue des séances. Les enfants ont particulièrement apprécié les films animés, tandis que les adultes ont été touchés par les sujets profonds abordés dans les courts métrages internationaux. Cette journée cinématographique a été une véritable réussite, offrant à tous les participants une expérience enrichissante et divertissante.

## CONFÉRENCE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

**La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative qui affecte principalement la mémoire, mais également d'autres fonctions cognitives. Elle touche des millions de personnes dans le monde et représente un défi majeur pour les systèmes de santé.**

Le 23 mai, invitée par la commission culture communale, Michelle Dujardin, Présidente de France-Alzheimer, est venue parler de cette maladie. Lors de son intervention, elle a abordé les derniers développements en matière de recherche et les efforts déployés pour ralentir, voire stopper, le développement de cette maladie dévastatrice. Elle a également souligné l'importance de la collecte de dons pour soutenir les projets de recherche et améliorer la qualité de vie des patients et de leurs aidants.

Jean-Claude Arnaud, habitant de notre commune, a présenté son livre « Il suffit de presque rien », un recueil de 10 nouvelles destinées à offrir de l'espoir à ceux qui traversent les épreuves de la maladie. À travers des histoires touchantes et inspirantes, il propose un regard optimiste sur les défis posés par la maladie d'Alzheimer. Son livre a été chaleureusement accueilli par le public qui a apprécié la sensibilité et l'humanité de ses récits.

Cette conférence s'est avérée une occasion précieuse de sensibiliser le public à la maladie d'Alzheimer et de mobiliser la communauté autour de cette cause importante. Les interventions de Michelle Dujardin et de Jean-Claude Arnaud ont permis de mieux comprendre les enjeux de cette maladie et de découvrir des initiatives inspirantes pour soutenir les patients et leurs proches.



France Alzheimer

## THÉ DANSANT AVEC VALÉRIE ET JULIEN

**Dimanche 18 mai, la Maison des Associations s'est transformée en piste de danse pour un après-midi thé dansant. Animée par le dynamique duo Valérie et Julien, cette rencontre a ravi les participants.**

Dès leur arrivée, les invités ont été accueillis par une ambiance chaleureuse et musicale. Valérie et Julien, avec leur énergie contagieuse, ont su créer une atmosphère festive dès les premières notes de musique. Les participants ont rapidement rejoint la piste de danse.

Les artistes ont proposé un répertoire varié de chansons, allant des classiques intemporels aux tubes plus récents. Chaque morceau a été choisi avec soin pour plaire à tous les goûts et toutes les générations. Les danses se sont enchaînées, des valse aux madisons, en passant par des rocks endiablés.

Cet après-midi thé dansant a été bien plus qu'une simple rencontre musicale. Ce fut un moment de partage et de convivialité, où chacun a pu danser, chanter, et surtout, passer un bon moment en compagnie des autres.

Un grand merci à Valérie et Julien pour leur animation dynamique, ainsi qu'aux participants pour leur enthousiasme et leur bonne humeur.



## LES BIZ'ARBRES PAR CATHERINE LENNE

Le 18 mars, la commission culture a eu l'honneur d'accueillir Catherine Lenne, chercheuse en biologie végétale à l'université de Clermont-Ferrand et résidente de notre commune, pour une conférence captivante sur les « biz'arbres ».

Catherine Lenne, déjà connue pour sa précédente intervention où elle avait présenté son livre « Dans la peau d'une plante », a cette fois-ci partagé sa passion pour les arbres à travers son nouvel ouvrage intitulé « Vous avez dit biz'arbres ? ».

Au cours de cette soirée, Catherine a commencé par expliquer ce qu'est un arbre, avant de plonger dans l'univers original des arbres aux formes insolites. Elle a raconté l'histoire de ces arbres étranges, fendus en deux, tordus, et bien d'autres particularités qui les rendent uniques. Les arbres parfaits n'existent pas et c'est cette imperfection qui les rend si fascinants.

La conférence, à la fois passionnante et énergique, a été illustrée par de magnifiques photos qui ont captivé l'attention des nombreuses personnes présentes. Beaucoup sont reparties avec un exemplaire dédié de son livre, souvenir tangible de cette soirée enrichissante.



Les participants ne regarderont plus les arbres de la même manière. Ils ont découvert une nouvelle façon d'apprécier la beauté et la complexité de ces géants silencieux qui peuplent notre planète.

Un grand merci à Claire Gourlet de la librairie « Le chien qui Louche » à Rochefort Montagne pour sa participation et pour avoir proposé à la vente les livres de Catherine ainsi que d'autres ouvrages, notamment pour les enfants.

## Pourquoi tout compliquer ? Bien manger est si simple !

Le vendredi 21 mars à la Grange, après la distribution hebdomadaire, Les Paniers Champanellois ont accueilli Anthony Fardet, chargé de recherches en alimentation préventive, durable et holistique à l'INRAE de Theix.

Lors de cette conférence, il a abordé un sujet fondamental : la simplicité de bien manger malgré les complexités apparentes de l'alimentation moderne. Sa vaste expérience dans la transformation des aliments et son approche holistique offrent des outils précieux pour améliorer notre alimentation tout en respectant la planète et notre portefeuille.



Anthony Fardet a partagé la règle des 4V, une méthode efficace pour analyser et améliorer nos choix alimentaires :

- **Vraie** : opter pour des aliments non transformés plutôt que des aliments ultra-transformés
- **Végétale** : consommer principalement des aliments d'origine végétale (à hauteur de 85 %)
- **Variée** : privilégier des aliments de saison, locaux et biologiques
- **Vivante** : intégrer des produits qui favorisent une agriculture régénératrice

Il a mis en avant les dangers des aliments ultra-transformés. Selon diverses recherches, ce ne sont pas seulement les excès de sucre ou de gras qui posent problème, mais aussi et surtout la consommation d'aliments ultra-transformés. Ces produits sont déstructurés puis réassemblés, perdant ainsi leur matrice originelle, essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. La science a souvent réduit les aliments à leurs

composants de base sans tenir compte de leur structure complexe.

### COMMENT RECONNAÎTRE LES ALIMENTS ULTRA-TRANSFORMÉS

Les aliments ultra-transformés se distinguent par leur formulation incluant des ingrédients et additifs cosmétiques à usage industriel, ayant subi un procédé de transformation intensif. Ils imitent ou modifient les propriétés sensorielles des aliments (arôme, texture, goût, couleur) et sont souvent enrichis en sucres transformés, sel et gras, trois des nutriments les plus addictifs.

### QUEL EST LEUR IMPACT

- **Sur la santé** : la consommation excessive d'aliments ultra-transformés est liée à un risque accru de maladies en raison de leur teneur élevée en gras, en sucre et en sel. Ces aliments sont souvent riches en calories et pauvres en nutriments, contribuant à l'augmentation du poids corporel et à l'obésité.
- **Sur l'environnement** : Anthony Fardet critique la standardisation de l'alimentation globalisée promue par l'industrie agroalimentaire, souvent appelée Big Food. Cette approche favorise une agriculture intensive, nuisible à l'environnement, aux écosystèmes locaux. La production d'aliments ultra-transformés a un impact environnemental significatif en raison de l'énergie nécessaire pour leur transformation et de leurs emballages excessifs.

Même si son discours peut paraître dur à certains, il faut prendre conscience qu'aujourd'hui, près de 70% des produits emballés vendus en grandes surfaces sont ultra-transformés or l'alimentation ultra transformée est incompatible avec une alimentation saine et durable. Il devient crucial de repenser notre alimentation pour préserver notre santé et celle de notre planète.

C'est ce qu'essaie de faire à son échelle l'association « Les Paniers Champanellois » en mettant en relation les consommateurs avec des producteurs locaux privilégiant la bonne qualité des produits : gustative, sanitaire et environnementale, de préférence issue de l'agriculture biologique.

**Les Paniers Champanellois :**

<https://lespanierschampanell.wixsite.com/63122>

**Pour aller plus loin :** <https://www.anthonyfardet.com/>

## ÉDITION 2025 DU TROC LIVRES : UNE MATINÉE DE PARTAGE ET DE DÉCOUVERTES

Le troc livres 2025, organisé par la commission culture communale, s'est déroulé avec succès le 6 avril dernier. Cet événement tant attendu par certains a attiré de nombreux participants, aussi bien des habitués que des nouveaux adeptes, créant une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Dès l'ouverture, enfants et adultes étaient au rendez-vous, impatients de découvrir les trésors littéraires proposés. Tout au long de la matinée, de nouveaux visiteurs, notamment des jeunes lecteurs, ont rejoint l'événement, contribuant à son dynamisme et à son succès. Cette année encore, le troc livres a confirmé son statut d'événement incontournable pour les amateurs de lecture. Les participants ont pu échanger des livres de tous genres, allant des classiques de la littérature aux dernières nouveautés, en passant par des ouvrages pour enfants et des bandes dessinées.

Cette manifestation est bien plus qu'un simple échange de livres. C'est une initiative écologique qui encourage le recyclage et la réutilisation des livres, réduisant ainsi les déchets et l'empreinte carbone. Elle constitue aussi une manière économique d'enrichir et de renouveler sa bibliothèque sans dépenser d'argent mais c'est avant tout une célébration de la lecture et du partage. Nous remercions tous les participants pour leur enthousiasme et leur engagement dans cette démarche.



# JUDO À L'AMICALE CHAMPANELLOISE

La saison s'est terminée avec la participation de nos judokas aux tournois des 4 Saisons à Pont-du-Château et au challenge d'Été UJVA au dojo municipal de Ceyrat courant mai.

Elle s'est surtout conclue le 28 juin par un stage exceptionnel dirigé par **Celtus Dossou Yovo**, médaillé de bronze à l'Open de Niamey, qualifié pour le Bénin aux JO de Rio de Janeiro et de Tokyo mais aussi à 5 championnats du monde. Il a encadré deux séances, une pour les 6 / 12 ans et une pour les ados / adultes. Alliant technique et gentillesse, il a conquis tous les participants.

La remise des ceintures le 14 juin a matérialisé les efforts et les progrès de chacun. À cette occasion, de jeunes judokas du club du Cendré sont venus faire une démonstration en judo et jujitsu de grande qualité.

Cette manifestation a aussi permis aux parents de mieux faire connaissance avec le nouveau professeur de judo, **Mathias Masclet**. 38 ans, ceinture noire deuxième dan, il enseigne le judo depuis 14 ans et depuis 10 ans au club du Cendré. Il intervient également dans les écoles pour initier les enfants avec douceur et pédagogie. Cette expérience se retrouve dans son enseignement, empreint de bienveillance et de respect envers ses élèves dans une ambiance studieuse.

Enfin, l'opération « invite un copain », fin juin, a permis de faire découvrir le judo à de nouveaux enfants avant de les retrouver nombreux à la prochaine rentrée où les cours reprendront avec de **nouveaux horaires**.



**JUDO** 柔道

Dojo de La Grange  
Saint-Genès Champagnelle

**2025-2026**

**HORAIRES DES COURS**

**Mardi**

- 🕒 17h-18h 🎯 Judo enfants 6-9 ans
- 🕒 18h-19h30 🎯 Judo jujitsu enfants 9-12 ans
- 🕒 19h30-21h 🎯 Judo jujitsu ados/adultes

**Judi**

- 🕒 17h-18h 🎯 Eveil judo. 4-6 ans
- 🕒 18h-19h 🎯 Judo enfants 6-12 ans
- 🕒 19h-20h30 🎯 Judo ados/adultes

Correspondance Age/horaires donnée à titre indicatif, peut varier selon l'appréciation de l'enseignant

✉ judostgenes63@gmail.com

Amicale Champagnelloise

## UN CLOWN POUR LES ENFANTS DE L'ÉTUDE

Comme chaque année, l'association Gomme et Crayon, dédiée à l'aide aux devoirs, a offert un spectacle aux enfants de l'étude et à ceux du périscolaire.

En avril, c'est le clown Poil de Carotte qui a illuminé la soirée des enfants avec son spectacle enchanteur. Armé de son accordéon et de son humour contagieux, Poil de Carotte a captivé son jeune public avec une série de numéros éblouissants. Les ballons sculptés en formes d'animaux et d'objets farfelus ont suscité l'émerveillement des enfants, tandis que ses pitreries et ses bêtises ont provoqué des éclats de rire.

La poésie et les chansons ont ajouté une touche de douceur et de magie à l'atmosphère. Poil de Carotte a su créer une complicité unique avec les enfants, les invitant à participer activement au spectacle. Les rires et les sourires étaient au rendez-vous, faisant de cette soirée un moment de pur bonheur et de détente en cette veille de vacances.

Les enfants sont repartis avec des étoiles dans les yeux et des souvenirs plein la tête, impatients de revivre de tels moments de joie et de partage. Un grand merci au clown Poil de Carotte pour ce spectacle qui a su ravir le cœur de tous les petits spectateurs.



# HANDBALL FÉMININ, LE HAUT NIVEAU À SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

Le samedi 12 avril dernier était placé sous le signe du handball pour le gymnase de Saint-Genès-Champanelle avec l'organisation d'une journée spéciale en collaboration avec le HBCAM.

Le HBCAM dont l'équipe amirale évolue en 2<sup>e</sup> division féminine est partenaire de la section handball de l'amicale champanneloise depuis de nombreuses années. Ce partenariat permet aux meilleures jeunes joueuses de la section d'intégrer le centre de formation du HBCAM.

Pour cette journée exceptionnelle, le programme a débuté par les matchs des deux équipes des moins de 11 ans Champannelois contre les équipes de Riom.

Une animation a ensuite été proposée aux plus jeunes en présence de deux joueuses professionnelles de l'équipe première du HBCAM : la capitaine Charlotte Kieffer et la demi-centre Cristiana Morgado.

Les choses sérieuses ont démarré en fin d'après-midi avec les moins de 16 ans du HBCAM opposées aux savoyardes de La Motte Servolex. Emmenées par la champanneloise de l'équipe Maëlle Poux, les filles du HBCAM ont fini par s'incliner devant des savoyardes très solides sur la deuxième période.

Le clou de la soirée présentait un derby à fort enjeu entre l'équipe évoluant en pré-nationale du HBCAM et l'US Issoire qui s'affrontaient pour l'accession en National 3. Après un match accroché où chaque équipe s'est rendue coup pour coup, les clermontoises ont arraché le match nul synonyme d'accession à la division N3 pour la saison prochaine. Cette rencontre a permis aux spectateurs de voir évoluer la jeune pépite auvergnate Ipomée Chartier, récemment sélectionnée en stage de préparation de l'équipe de France des moins de 16 ans.

Rendez-vous est pris pour la saison 2025/2026 pour à nouveau faire vibrer le gymnase de Saint-Genès-Champanelle au rythme du handball de haut niveau.



## FIN DE SAISON VICTORIEUSE POUR LE BADMINTON !

La section badminton de l'amicale champanneloise a vu le jour en 1994. Au fil des saisons des centaines de badistes ont foulé les courts du gymnase.

Cette saison, une soixantaine d'adhérents de 16 à 74 ans ont été accueillis dans la bonne humeur et la convivialité lors des séances de jeu libre le lundi à partir de 20h15 et le mercredi dès 17h30. En complément, 6 entraînements encadrés par un professeur diplômé ont été proposés et 2 tournois internes ont été organisés, la nuit du bad en début de saison et le tournoi des rois en janvier avec un concours de galettes.

La section évolue en Ufolep et c'est dans ce cadre qu'elle a remporté le championnat départemental cette année. La participation aux tournois est optionnelle et ouverte à tous. La création d'une section jeune est envisagée pour la rentrée prochaine.

Si vous souhaitez d'avantage d'informations, les représentants de la section badminton seront présents au forum des associations début septembre.



# RCSGC, UN PARCOURS EXCEPTIONNEL !

Avec son équipe espoirs qualifiée pour les phases finales et l'équipe première sortie de sa poule de Régionale 2 Auvergne avec une seule défaite sur 18 matchs et 55 points marqués en moyenne, le RCSGC avait déjà réussi une belle performance mais ce n'était qu'un avant-goût de la suite réservée aux supporters verts et blancs.



Si les espoirs étaient éliminés dès le premier tour, la une sortait successivement le Stade Clermontois puis le RC La Plaine et enfin Riom-ès-Montagne en finale. Cette victoire offrait la montée en championnat de Régionale 1 la saison prochaine pour la première fois de l'histoire du club. Elle ouvrait aussi les portes de la phase finale régionale 2 en ligue AURA. En deux matchs, 1/2 finale et finale, le RCSGC balayait ses adversaires

en terminant sur un 50-21 cinglant pour s'adjuger le bouclier AURA. Et de deux !

Restait ensuite à figurer du mieux possible en championnat de France mais, tout comme l'appétit vient en mangeant, la soif de victoires vient en gagnant. Les champannelois n'ont pas donné dans la demi-mesure et ont vite fait figure d'épouvantails : 52-14 en 32<sup>e</sup>, puis 62-24 en 16<sup>e</sup>, 66-24 en 8<sup>e</sup>, 70-10 en 1/4. Une orgie d'essais pour

une équipe dont le jeu de mouvement avec beaucoup de passes après contact est une marque de fabrique crainte de tous ses adversaires. Nos joueurs ne sont pas les plus grands ni les plus costauds mais leur capacité à déplacer le ballon très rapidement crée la panique dans toutes les défenses.

L'aventure s'est arrêtée le 22 juin, en demi-finale contre l'US Aspoise (25-29), mais elle reste remarquable et appelle de beaux lendemains.

Ce parcours exceptionnel et ce style de jeu n'ont pas été obtenus en un jour. C'est le résultat d'un travail de longue haleine avec les jeunes du club et de l'alchimie réussie avec les « anciens ». Il repose sur des bases solides avec 110 enfants à l'école de rugby, une équipe cadets et un effectif suffisant pour être autonome dans toutes les catégories.

Au-delà du nombre, la qualité est déjà présente puisque les juniors sont devenus eux aussi champions AURA en Régionale 3 le 22 juin lors de la finale à Valsershône.

À suivre !

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OFFICE CHAMPANELLOIS

L'AG s'est déroulée en avril à la Maison des associations, en présence de Christophe Vial, de Nathalie Bonnin, adjointe à la vie associative, et de nombreux responsables associatifs.

Après la présentation et l'approbation des bilans annuels, Alain Boudet a été réélu président. Le bureau a ensuite été constitué lors de la réunion du conseil d'administration : Alain Boudet (président), Babeth Fournier et Cyril Darj (vice-présidents), Christine Célarier et Claire Vert (secrétaires), Elisabeth Jeannel et Alain Thibault (trésoriers).

L'Office champannelois prévoit de continuer l'édition et la distribution de son bulletin *Trait d'Union* grâce à ses bénévoles, de participer à la nocturne du 12 juillet avec un défilé de champions, d'organiser le Forum des associations le samedi 6 septembre et de mettre en place le Noël des enfants de la commune le dimanche 14 décembre avec un spectacle et un goûter. L'objectif principal reste de fédérer les associations adhérentes et de soutenir les initiatives associatives locales.

**Pour toute information :**  
contact@officechampannelois.fr  
et [http://www.office\\_champannelois.fr](http://www.office_champannelois.fr)  
Alain Boudet est également joignable  
au 06 07 60 50 40



# BASKET À L'AMICALE CHAMPANELLOISE

La saison est terminée pour l'AC/BC. Ballons, maillots et paniers sont rangés pour les vacances. Elle a permis à tous nos petits (et grands...) basketteur(euse)s de bien progresser tout en prenant plaisir sur les terrains.



U7



U11 F



U15 M



U9



U11 M



U15 M2

Les U7 et une équipe U9 ont découvert le basket sur des rencontres à base d'ateliers ludiques. En parallèle, la seconde équipe U9 a découvert le championnat et les vrais matchs. Ils ont même bénéficié de panneaux réglables et mobiles hauts de gamme tout neufs offerts par notre sponsor, la SARL Fournier Romain (chauffage, plomberie, sanitaire).

Les U11 féminines ont terminé la première phase du championnat à la première place dans une poule

débutants. Elles ont ainsi accédé au niveau supérieur pour la suite de la saison et elles terminent à la 4<sup>e</sup> place.

Les U11 masculins, directement engagés dans le championnat médian, obtiennent une belle première place de leur poule.

Faute de créneau horaire, il n'y a pas eu d'équipe U13 cette année mais deux équipes U15 masculines ont pu être engagées avec des U13 surclassés en équipe (2). Cette équipe termine

à la seconde place de sa poule... au goal average contre nos voisins du Basket Dômes Sancy. Après leur titre au plus niveau interdépartemental l'an passé en U13, les U15 (1) ont dû s'adapter à cette nouvelle catégorie et aux gabarits déjà impressionnants de certains adversaires. Versés dans le championnat médian, ils terminent vice-champions dans la chaude ambiance de la phase finale.

Rendez-vous à la rentrée avec des équipes U7 à U15 !

## DANSE TA JOIE, UNE NOUVELLE ASSOCIATION CHAMPANELLOISE

Formée à l'école d'Expression Sensitive, Claire Faure anime des ateliers d'expression corporelle qui amènent sans chorégraphie imposée, ni recherche d'esthétisme à retrouver le plaisir de bouger, à se reconnecter à son insouciance d'enfant et à la joie.

Aucun pré-requis technique de danse n'est nécessaire. Chaque participant est totalement libre de ses mouvements, l'idée étant d'être pleinement à l'écoute de ses sensations. Des propositions et consignes précises viennent guider cette mise en mouvement où chacun peut se laisser danser en toute sécurité et sans jugement sur des musiques variées et inspirantes. La danse sensitive permet de renouer avec notre nature profonde et favorise la confiance et l'estime de soi. Elle est aussi une voie d'exploration de la relation à l'autre dans un cadre bienveillant et dans le respect de chacun.

L'association sera présente au forum des associations en septembre mais vous pouvez contacter Claire Faure pour plus d'informations dès à présent au 06 98 49 23 13 ou par mail : [clairefaure6364@gmail.com](mailto:clairefaure6364@gmail.com)



## CHASSE AUX ŒUFS ET FEU DES BRANDONS

L'équipe du comité des fêtes de Berzet est toujours prête à organiser quelques manifestations annuelles pour permettre aux habitants de se retrouver autour d'un moment convivial sur des sites rappelant la longue histoire du village.

Mi-avril, la place de la chapelle, avec son local de la batteuse et sa fontaine, a accueilli une agréable chasse aux œufs pour les enfants, suivie du feu des brandons marquant la fin des intempéries hivernales.



## Pâques à Beaune-le-Chaud

Cette année, tout le village s'est mis aux couleurs de Pâques à l'initiative du comité des fêtes.

Quelques jours avant, les rues joliment décorées avec des lapins, des œufs multicolores, une poule géante, un panneau à photos avaient annoncé la grande chasse aux œufs du samedi. 25 enfants accompagnés par leurs parents se sont élancés à l'assaut du Monte pour rechercher les traditionnels œufs en chocolat mais aussi les 150 vrais œufs dissimulés un peu partout sur le site.

Après ce moment ludique pour les plus jeunes, une soixantaine de villageois se sont retrouvés pour un brunch convivial autour de deux omelettes géantes cuisinées avec les 150 œufs de Pâques. Une belle réussite qui en appelle d'autres !



## OUVERTURE DE LA MAIRIE Secrétariat

Tél. 04 73 87 35 10

Site Internet : [www.saint-genes-champanelle.fr](http://www.saint-genes-champanelle.fr)

Courriel : [mairie@saint-genes-champanelle.fr](mailto:mairie@saint-genes-champanelle.fr)

Lundi : 14h-18h

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 9h-12h et 14h-18h

Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-12h

**NUMÉRO D'ASTREINTE en dehors des heures d'ouverture**

**et UNIQUEMENT en cas d'URGENCE : 06 75 47 23 02**

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 73 87 62 84

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h30

Samedi : de 9h à 11h30, sauf au mois d'août

Dernière levée : Lundi au vendredi : 16h

Samedi : 12h

## LE MAIRE REÇOIT

Le mardi de 14h30 à 17h30 et le samedi matin de 10h à 11h30. Les rendez-vous pour le maire et les élus sont pris auprès du secrétariat de la mairie par mail, [mairie@saint-genes-champanelle.fr](mailto:mairie@saint-genes-champanelle.fr) ou au 04 73 87 35 10

## PERMANENCE DES ÉLUS

### Adjoints

Reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

- **Éric HAYMA**, 1<sup>er</sup> adjoint, Finances, Ressources Humaines et Vie Économique ; mardi après-midi (14h-17h) et samedi matin (9h-12h) sur rendez-vous, [finances@elus-sgc.fr](mailto:finances@elus-sgc.fr)
- **Régine BRUGUIÈRE**, 2<sup>e</sup> adjoint, Enfance et Affaires Scolaires ; mardi après-midi (14h-17h30) et vendredi après-midi (14h-17h30) sur rendez-vous, [enfance-scolaire@elus-sgc.fr](mailto:enfance-scolaire@elus-sgc.fr)
- **Bruno PIERRAT**, 3<sup>e</sup> adjoint, Aux Solidarités ; mardi après-midi (14h30-17h30) et samedi matin (9h-12h) sur rendez-vous, [solidarite@elus-sgc.fr](mailto:solidarite@elus-sgc.fr)
- **Cécile BIRARD**, 4<sup>e</sup> adjoint ; Environnement et Développement Durable ; sur rendez-vous, [environnement@elus-sgc.fr](mailto:environnement@elus-sgc.fr)
- **François REPOLT**, 5<sup>e</sup> adjoint, Urbanisme et Aménagement du territoire ; lundi, mardi, jeudi et vendredi l'après-midi, ainsi que le samedi matin, sur rendez-vous, [urbanisme@elus-sgc.fr](mailto:urbanisme@elus-sgc.fr)
- **Nathalie BONNIN**, 6<sup>e</sup> adjoint, Vie Associative ; sur rendez-vous, [associations@elus-sgc.fr](mailto:associations@elus-sgc.fr)
- **Jean-Pierre MALAYRAT**, 7<sup>e</sup> adjoint, Travaux ; mardi après-midi (14h-18h), Jeudi après-midi (14h-17h) et samedi matin (9h-12h) sur rendez-vous, [travaux@elus-sgc.fr](mailto:travaux@elus-sgc.fr)

### Conseillers délégués

Reçoivent sur rendez-vous

- **Annie THIBAULT**, déléguée à la Culture et renseignements SICAS, samedi matin (9h-12h) sur rendez-vous, [culture@elus-sgc.fr](mailto:culture@elus-sgc.fr)
- **Didier VAZEILLE**, délégué à la Communication et la Jeunesse, sur rendez-vous, [communication@elus-sgc.fr](mailto:communication@elus-sgc.fr)

## SERVICES SOCIAUX

**CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) :

- **Accueil de la mairie** : 04 73 87 35 10

### Assistants sociales

Permanences des assistantes sociales :

- À la circonscription de l'agglomération clermontoise (antenne de Beaumont) :  
30, chemin du Mas - 63110 Beaumont  
Tél. 04 73 15 06 72

Prendre rendez-vous auprès de la secrétaire

médico-sociale :

- **Céline TRINTIGNAC**, tél. 04 73 15 06 72

## Mission locale Clermont Métropole et Volcans :

64, Bd Léon Jouhaux - 63028 Clermont-Ferrand

Cedex 2. Tél. 04 73 42 17 57

[www.missionlocale-clermont.com](http://www.missionlocale-clermont.com)

**ADMR** : Aide à domicile en milieu rural Tél. 04 73 87 30 72

[admstgenes@fedee63.admr.org](mailto:admstgenes@fedee63.admr.org)

**EHPAD (Ceyrat)** Tél. 04 73 61 54 54

**SSIAD de l'Artière** Tél. 04 73 61 46 47

**Point Info Seniors** Tél. 04 73 87 40 53

## SERVICES DIVERS

### Garde champêtre

- [gardechampetre@saint-genes-champanelle.fr](mailto:gardechampetre@saint-genes-champanelle.fr)

### Gendarmerie

- Major **Philippe ROUX**, tél. 04 73 62 60 64

Courriel : [bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

### Écoles

- Maternelle, tél. 04 73 87 36 96
- Élémentaire, tél. 04 73 87 31 57
- IME, tél. 04 73 87 35 17

### Accueil de loisirs périscolaire ALSH

(accueil périscolaire et mercredi, pause méridienne)

- Directeur coordinateur : **Théo LEGAY**

Tél. 06 33 33 80 45

Courriel : [periscolaire@saint-genes-champanelle.fr](mailto:periscolaire@saint-genes-champanelle.fr)

**Multi-accueil** Tél. 04 73 87 00 95

**Relais de la petite enfance** Tél. 06 73 63 43 45

**Restaurant d'enfants** Tél. 04 73 87 37 70

Courriel : [cantinescolaire@saint-genes-champanelle.fr](mailto:cantinescolaire@saint-genes-champanelle.fr)

### Office champanellois

[www.officechampanellois.fr](http://www.officechampanellois.fr)

Courriel : [contact@officechampanellois.fr](mailto:contact@officechampanellois.fr)

**Clermont Auvergne Tourisme** Tél. 04 73 98

65 00

[www.clermontauvergneturisme.com](http://www.clermontauvergneturisme.com)

### La Montagne et Semeur Hebdo

Correspondante locale : **Béatrice BOUDET** Tél. 04 73

87 30 89 et 06 75 19 53 61

Courriel : [beatrice.boudet@orange.fr](mailto:beatrice.boudet@orange.fr)

## SERVICES COMMUNAUTAIRES

**Médiathèque communautaire** Tél. 04 43 762

762

Courriel : [bibliotheque.saintgeneschampanelle@clermontmetropole.eu](mailto:bibliotheque.saintgeneschampanelle@clermontmetropole.eu)

Horaires d'ouverture : Mardi et vendredi de 14h à 19h

Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

**Déchetterie (Theix)** Tél. 04 63 66 95 19

Lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-19h

Samedi et dimanche : 9h-19h – Fermée les jours fériés

### Collecte des déchets ménagers

Tél. 04 63 66 96 69. Formulaires sur [www.clermont-metropole.eu](http://www.clermont-metropole.eu) / rubrique collecte des déchets

[www.clermont-metropole.eu](http://www.clermont-metropole.eu) / rubrique collecte des déchets

**Moovicité** Tél. 04 73 87 40 83

Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service.

Vous pouvez rejoindre les arrêts CHU G. Montpied, place Henri Dunant ou Royat, place Allard.

Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique :

- du lundi au samedi (sauf jours fériés) : de 7h (1<sup>re</sup> prise en charge) à 9h30 (dernière dépose) et de 16h30 (1<sup>re</sup> prise en charge) à 19h30 (dernière dépose).
- le mercredi et le samedi : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à 12h30, dépose au plus tard à 14h30.

Pour réserver : 04 73 87 40 83.

- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12h pour un trajet entre 16h30 et 19h30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).

- De 7h à 18h30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

Le Syndicat Mixte de Transports en Commun de l'agglomération clermontoise met en place un dispositif au service des habitants de la commune, venant en complément des services existants de transport à la demande. Cela entre 7h et 22h15, avec un titre T2C (abonnement, carte modePass à retirer à l'espace T2C à Clermont-Ferrand), à acquérir aux points de vente du réseau (boulangerie Furodet à Theix). Aucun titre n'est délivré dans les bus.

Sur la commune, quatre points de ramassage ou de dépôt de voyageurs, pour aller ou pour revenir de Clermont-Ferrand, sont en place vers les aubus existants : Nadaillat, Fontfreyde Sous le Bois (sur la RD 2089), Theix centre et Theix Grand Champ. Les lignes sont assurées par Transdôme – car du Chavanon, TER Auvergne, Transdôme – Faure Auvergne.

### Métropole astreinte service eau

Tél. 04 73 42 62 40

## EN CAS D'URGENCE

**Centre antipoison : 04 72 11 69 11**

**Sapeurs-pompiers : 18**

Chef de Centre : **Hervé GOY**

**SAMU : 15**

**Police / Gendarmerie : 17**

**Maison médicale** Impasse du Rejalet – Theix

En cas d'urgence la nuit entre 0h et 8h, le week-end et les jours fériés, il faut joindre la régulation en appelant le 15.

### Cabinet médical

Tél. 04 73 87 39 63

Dr **Calixte CEYSSON** – Médecine générale

Dr **Anton SAUREL** – Médecine générale

### Cabinet dentaire

Tél. 04 73 87 37 60

Dr **François-Marie DUTOUR**

Dr **Jean TRÉMOLIÈRE**

Dr **Pauline CHAMBON**

### Cabinet infirmier

Tél. 04 73 87 01 37

**Grégory PASSET**

**Isabelle REBELO**

### Cabinet de kinésithérapie

Tél. 04 73 88 51 87

**Pierre PALHEIRE**

Masseur-kinésithérapeute et ostéopathe

**Sébastien ROY**

Masseur-kinésithérapeute et micro-kinésithérapeute

**Grégoire MARTIN**

Masseur-kinésithérapeute et ostéopathe

**Corentin GERY**

Masseur-kinésithérapeute et ostéopathe

**Lisa FERRET**

Masseur-Kinésithérapeute

### Cabinet de pédicurie podologie

Tél. 04 73 88 53 12

**Karine CAUVIN**

**Elisa MOULIN**

### Dététicien et nutritionniste

Tél. 06 60 95 62 70

**Thibaut LAYAT**

### Ostéopathe DO

**Margaux MAGNAVAL**

Tél. 06 32 40 81 91

**Valentin SERRE** – Consultations à domicile

Rendez-vous via Doctolib

### Pharmacie

Tél. 04 73 87 36 68

**Séverine DOUCHAIN** (Theix)